

# **BILAN 2009**



## **ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE**

**5304**

Eghezée - Gembloux - La Bruyère  
Arrondissement de NAMUR

**Commissariat central**  
Chaussée de Tirlemont n°105  
5030 GEMBLOUX  
[secretariat@zp5304.be](mailto:secretariat@zp5304.be)  
[www.police-orneau-mehaigne.be](http://www.police-orneau-mehaigne.be)

**Tél.081/620540**  
**Fax.081/620541**  
-----

## **INTRODUCTION**

La mise en « écriture » du traditionnel bilan de fin d'année rappelle que « l'homme a besoin de rites », comme l'écrivait Saint-Exupéry. Cette affirmation ne permet toutefois pas de procéder à un glissement conduisant à la conclusion que ma prose est attendue impatientement.

Les lecteurs se passeront de prolégomènes et, sans prendre trop de risques, je peux parier qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur...Ainsi, je peux immédiatement et succinctement proposer ce que je vais « faire voir », comme l'aurait écrit Laplantine.

Le contenu des nos cogitations collégiales s'articule en trois parties. La première partie, aux accents plus quantitatifs, contient des données extraites du système informatique « ISLP », maîtrisé par notre « gestionnaire fonctionnel » aux multiples talents.

La deuxième partie, sans omettre quelques données chiffrées, se veut plus qualitative. Il aura fallu mobiliser les chefs de service ainsi que d'autres collaborateurs pour jeter un certain éclairage sur les activités de la zone de police.

Ma modeste contribution consiste en la mise en forme de documents disparates, la lecture critique des données, la production de commentaires et l'achèvement du « processus » par l'écriture d'une conclusion contenant aussi des projets. Même si, à me relire, je serais tenté de supprimer le mot « modeste », je le conserve, c'est parce que je suis conscient des grandes limites de cet objet, n'échappant pas à une approche positiviste ce qui n'en constitue d'ailleurs pas la critique la plus lourde que l'on pourrait formuler.

Pourtant, même imparfaite, la démarche a le mérite d'exister déjà depuis 2003. Elle a pour objectif de rendre compte des activités de la zone de police ce qui s'inscrit bien dans la philosophie du « community policing à la belge », pilier « accountability ». Communiqué aux autorités et à divers acteurs avec lesquels nous entretenons des relations professionnelles, le bilan est aussi accessible aux citoyens qui peuvent le consulter sur notre site Web.

Il n'est pas rare que l'on nous demande des précisions voire que nous recevions suggestions ou critiques. Pour cela, nous remercions nos correspondants.

Je vous souhaite bonne lecture.

Claude Bottamedi  
Chef de corps

# **PARTIE I :**

## **LES STATISTIQUES**

Dans cette partie, nous allons examiner les données extraites du système ISLP en reprenant les catégories utilisées les années précédentes. Il convient de rappeler que ces données sont de seconde source. Nous formulerons quelques commentaires lorsque nous estimerons qu'il convient d'apporter des précisions.

## **A - MODULE TRAITEMENT**

### **PV JUDICIAIRE NON ROULAGE**

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	3406	3292	3392	3435	3571	3535	3673
Subséquent	2609	2740	2588	2348	2520	2726	2735
<b>Total</b>	<b>6015</b>	<b>6032</b>	<b>5980</b>	<b>5783</b>	<b>6091</b>	<b>6261</b>	<b>6408</b>

### **PV ACCIDENT DE ROULAGE**

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	445	447	431	416	387	409	472
Subséquent	539	441	356	425	360	385	353
<b>Total</b>	<b>984</b>	<b>888</b>	<b>787</b>	<b>841</b>	<b>747</b>	<b>794</b>	<b>825</b>

### **PV INFRACTION DE ROULAGE (Classique)**

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	777	1130	496	394	309	441	459
Subséquent	1974	1615	1467	1564	1244	1620	1672
<b>Total</b>	<b>2751</b>	<b>2745</b>	<b>1963</b>	<b>1958</b>	<b>1553</b>	<b>2061</b>	<b>2131</b>

### **PV EXCES DE VITESSE**

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	7	2037	883	348	292	429	354
Subséquent	293	479	477	425	379	450	484
<b>Total</b>	<b>300</b>	<b>2516</b>	<b>1360</b>	<b>773</b>	<b>671</b>	<b>879</b>	<b>838</b>

### **PV AVERTISSEMENT**

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	249	517	444	577	602	600	448
Subséquent	8	27	19	10	15	17	6
<b>Total</b>	<b>257</b>	<b>544</b>	<b>463</b>	<b>587</b>	<b>617</b>	<b>617</b>	<b>454</b>

## PV « PERCEPTION IMMEDIATE »

Type de PV	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Initial	113	100	2428	4800	4768	6378	6972
Subséquent	-	-	15	10	-	-	-
<b>Total</b>	<b>113</b>	<b>100</b>	<b>2443</b>	<b>4810</b>	<b>4768</b>	<b>6378</b>	<b>6972</b>

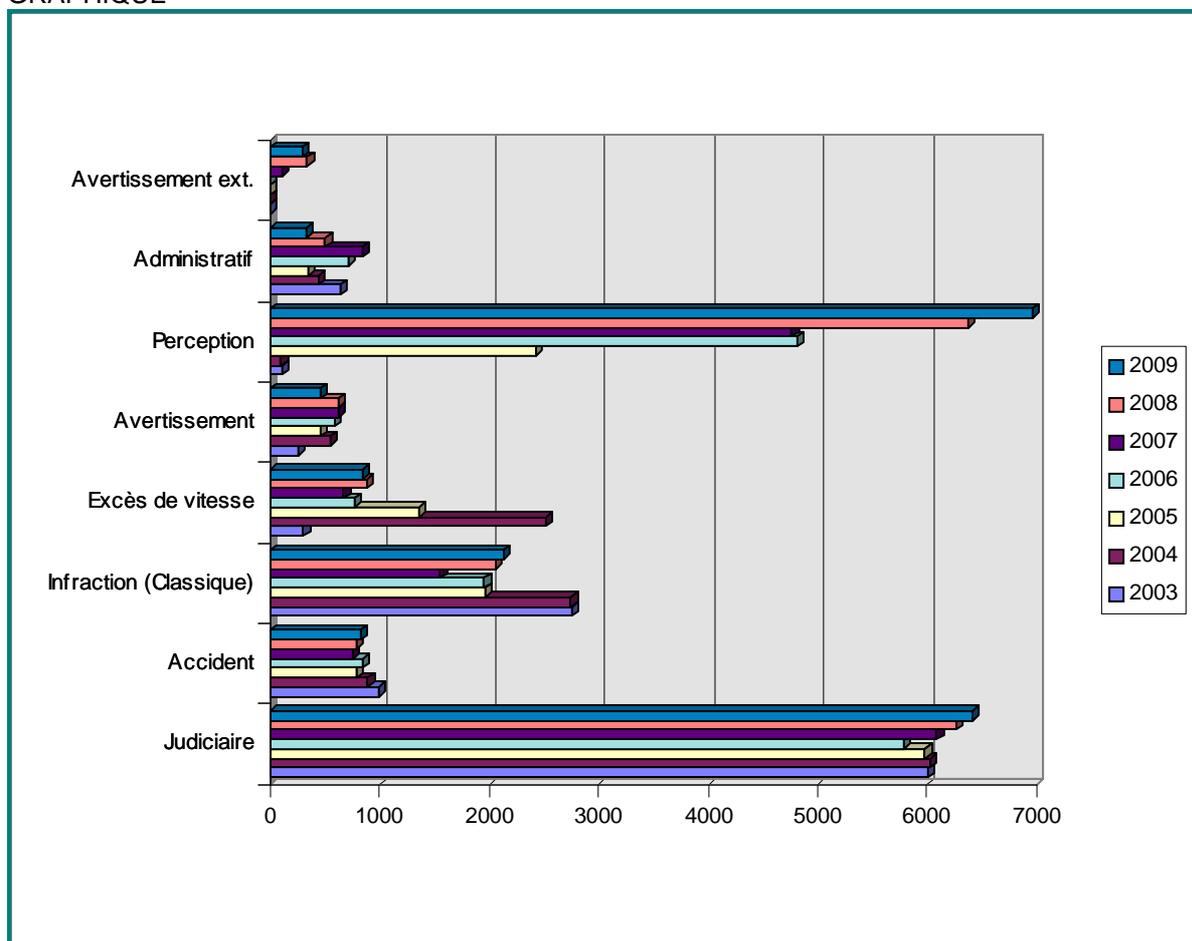
## ADMINISTRATIF

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	637	439	351	716	839	504	324
<b>Total</b>	<b>637</b>	<b>439</b>	<b>351</b>	<b>716</b>	<b>839</b>	<b>504</b>	<b>324</b>

## AVERTISSEMENT EXTERNE

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
	-	-	-	-	115	337	297
<b>Total</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>115</b>	<b>337</b>	<b>297</b>

## GRAPHIQUE



## Commentaires :

Le nombre de dossiers judiciaires, à l'exclusion du roulage, connaît une légère augmentation depuis 2003, de l'ordre de 6,8 %.

Le nombre de dossiers ouverts en matière d'accident de roulage est relativement constant mais il faut garder à l'esprit que ce chiffre n'est nullement représentatif du nombre d'accidents de la circulation déplorés sur la zone de police. En effet, lors des accidents de la circulation, il n'est pas fait systématiquement appel à la police et une plainte n'est pas déposée à chaque événement.

Si le nombre de constats relatifs aux infractions de roulage reste numériquement équivalent et qu'une légère diminution du volume des procès-verbaux en matière d'excès de vitesse est constatée, une explication se trouve dans le fait que l'on recourt plus régulièrement à la « perception immédiate » pour sanctionner ce comportement et que le radar répressif a été immobilisé quelques temps aux fins de réparation. Nous précisons que nous effectuons essentiellement des contrôles de la vitesse aux endroits objectivement dangereux ce qui n'exclut pas d'autres contrôles ponctuels.

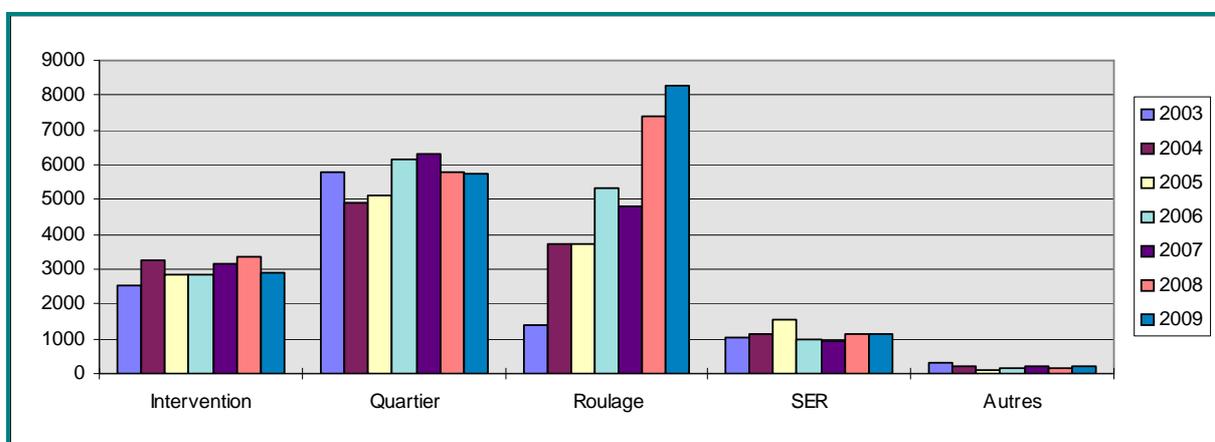
L'augmentation du nombre de perceptions immédiates rédigées illustre notre volonté de mettre l'accent sur la sécurité routière.

Enfin, une diminution marginale des « traitements administratifs et des avertissements externes » est aussi remarquée.

## B – REDACTION – REPARTITION PAR SERVICE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Intervention	2532	3272	2852	2839	3176	3339	2911
Quartier	5797	4934	5111	6161	6299	5782	5732
Roulage	1391	3723	3740	5348	4799	7391	8286
SER	1037	1123	1532	963	908	1142	1117
Autres	300	212	112	158	219	177	203
<b>TOTAL</b>	<b>11057</b>	<b>13264</b>	<b>13347</b>	<b>15469</b>	<b>15401</b>	<b>17831</b>	<b>18249</b>

Graphique



## Commentaires :

La répartition du travail administratif entre services conserve des proportions relativement stables. On notera une augmentation du volume de pièces traitées en matière de roulage s'expliquant partiellement par le dynamisme des motards de la zone de police. Une attention particulière a notamment été mise dans le contrôle des véhicules dont la masse maximum autorisée dépasse les 3,5 tonnes et les transports de betteraves.

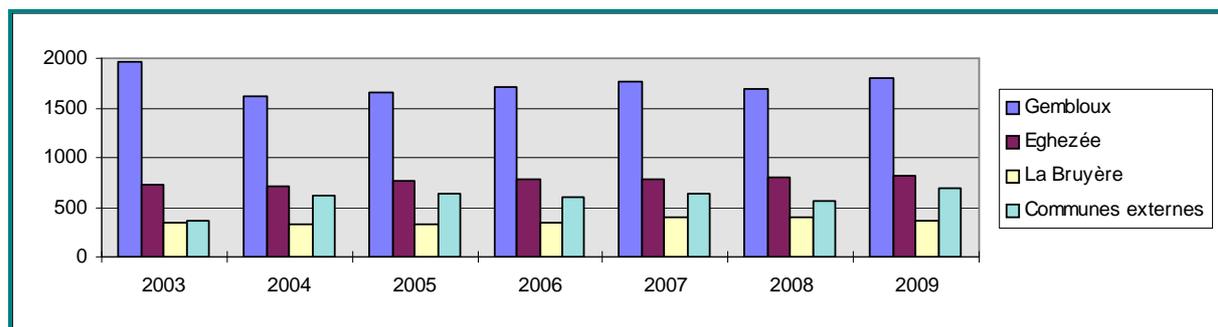
## C - LES PROCES-VERBAUX

### JUDICIAIRE (INITIAUX)

Nombre total de PV rédigés pour des faits s'étant déroulés sur:

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	1964	1619	1660	1717	1761	1690	1798
Eghezée	723	717	767	776	774	806	820
La Bruyère	350	332	332	338	398	409	360
Communes externes	369	624	633	604	632	564	695
Total	<b>3406</b>	<b>3292</b>	<b>3392</b>	<b>3435</b>	<b>3565</b>	<b>3469</b>	<b>3673</b>

### *Graphique*



Répartition par entité de la zone (Il peut y avoir plusieurs FAITS dans le même PV)

## **GEMBLoux**

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Beuzet	46	42	56	63	62	66	50
Bossière	27	30	25	32	38	33	22
Bothey	11	10	10	12	12	15	11
Corroy-le-Château	54	23	55	36	45	41	33
Ernage	56	39	44	52	45	53	32
Gembloux	971	953	991	937	954	893	1038
Grand-Leez	104	99	106	106	94	88	81
Grand-Manil	99	105	100	94	115	105	105
Isnes	51	32	36	46	74	43	45
Lonzée	87	70	67	84	39	53	87
Mazy	62	57	46	50	49	38	34
Sauvenière	78	59	79	116	113	112	148
Non défini	331	218	182	192	250	254	240
Total	<b>1977</b>	<b>1737</b>	<b>1797</b>	<b>1820</b>	<b>1890</b>	<b>1794</b>	<b>1926</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Aische-en-Refail	50	76	47	31	29	44	31
Bolinne	37	19	20	31	16	38	20
Boneffe	8	18	7	11	8	5	6
Branchon	23	10	20	15	13	25	34
Dhuy	40	44	46	40	43	28	56
Eghezée	209	187	209	271	229	226	229
Hanret	27	16	39	22	37	44	38
Leuze	99	88	128	112	107	120	105
Liernu	39	26	27	23	25	15	35
Longchamps	21	41	36	32	23	32	35
Mehaigne	21	28	40	22	18	25	22
Noville-sur-Mehaigne	57	71	48	48	51	52	45
Saint-Germain	14	24	25	18	27	28	32
Taviers	10	14	24	35	26	13	19
Upigny	10	7	4	8	14	8	16
Warêt-la-Chaussée	38	36	37	34	31	30	27
Non défini	20	41	67	85	116	121	110
<b>Total</b>	<b>723</b>	<b>746</b>	<b>824</b>	<b>838</b>	<b>813</b>	<b>854</b>	<b>860</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bovesse	33	26	38	24	42	52	20
Emines	49	53	48	39	54	58	62
Meux	66	83	77	86	91	89	75
Rhisnes	93	102	83	82	113	114	58
Saint-Denis	42	48	74	76	86	68	57
Villers-lez-Heest	25	21	17	12	19	23	24
Warisoux	29	16	17	38	31	23	32
Non défini	13	14	9	12	9	10	20
<b>Total</b>	<b>350</b>	<b>363</b>	<b>363</b>	<b>369</b>	<b>445</b>	<b>437</b>	<b>348</b>

### Commentaires :

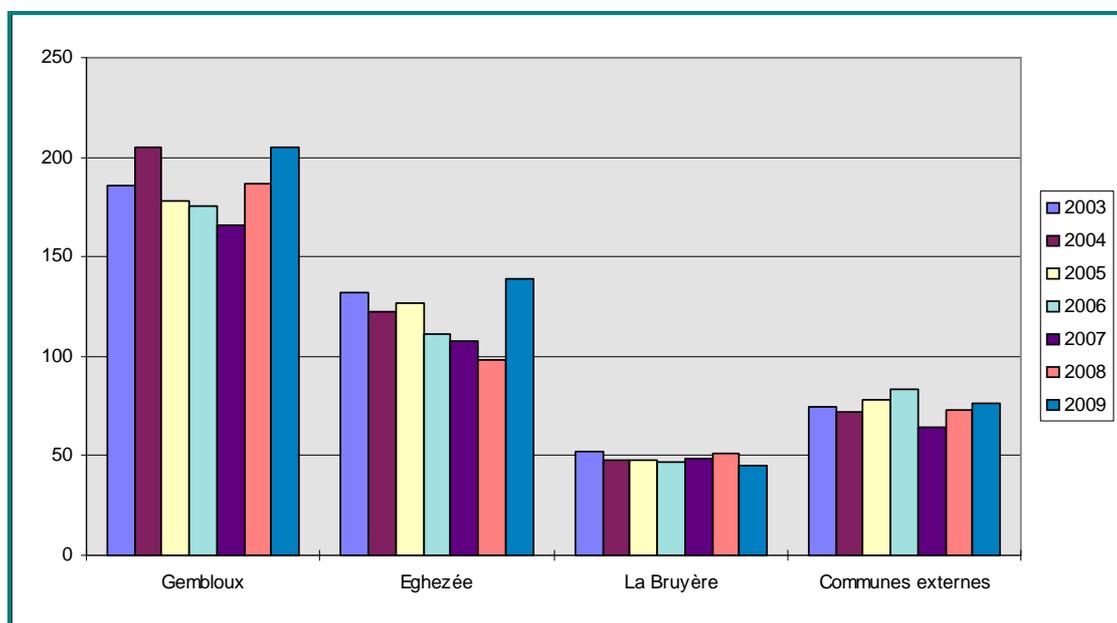
Nous constatons que le nombre de PV initiaux rédigés au sujet de faits commis en dehors de la zone de police est quasiment le double du nombre de PV rédigés en ce qui concerne les faits commis à La Bruyère. Une autre perspective fait ressortir que ces faits représentent 19 % de tous les faits commis sur la zone de police ayant donné lieu à la rédaction d'un procès-verbal initial. Encore exprimé autrement, environ un procès-verbal sur 5 concerne des faits commis hors zone de police. Une démarche qualitative menée à propos de l'accueil dans les différents poste de la Zone fait ressortir une hypothèse selon laquelle cette proportion importante de plaintes actées pour des faits commis hors dans nos statistiques s'expliquerait par la qualité de l'accueil dans la zone de police.

## ACCIDENTS DE ROULAGE (INITIAUX)

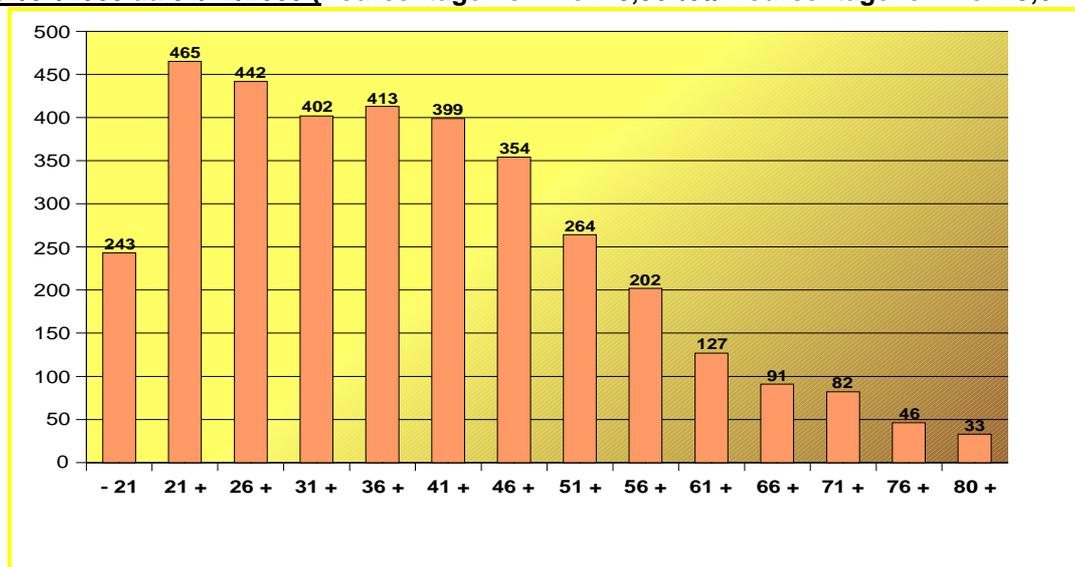
Nombre total de PV rédigés pour des faits s'étant déroulés à :

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	186	205	178	175	166	187	205
Eghezée	132	122	127	111	108	98	139
La Bruyère	52	48	48	47	49	51	45
Communes externes	75	72	78	83	64	73	76
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>447</b>	<b>431</b>	<b>416</b>	<b>387</b>	<b>409</b>	<b>465</b>
<b>Eghezée / Gblx / La Bruyère</b>							
<b>Tués</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>4</b>	<b>6</b>
<b>Blessés</b>	<b>225</b>	<b>196</b>	<b>176</b>	<b>163</b>	<b>186</b>	<b>173</b>	<b>178</b>

Graphique



Tranche d'âge des conducteurs impliqués (moins de 21, 21+(21 à 25), 26+ (26 à 30), etc... depuis le 01/01/2003 au 31/12/2009 (Pourcentage homme: 70,36 % // Pourcentage femme: 29,64 %)



## GEMBLoux

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Beuzet	2	2	10	6	5	4	5
Bossière	6	2	4	3	1	1	4
Bothey	1	2	6	3	3	2	1
Corroy-le-Château	6	17	6	15	5	9	10
Ernage	6	9	3	0	5	1	5
Gembloux	125	107	101	95	81	103	113
Grand-Leez	12	14	8	10	11	6	13
Grand-Manil	7	11	7	9	16	15	13
Isnes	3	6	7	12	13	10	9
Lonzée	3	9	7	5	1	11	5
Mazy	10	14	4	8	7	7	7
Sauvenière	5	12	15	9	18	18	20
<b>TOTAL</b>	<b>186</b>	<b>205</b>	<b>178</b>	<b>175</b>	<b>166</b>	<b>187</b>	<b>205</b>

## LA BRUYERE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Bovesse	5	2	3	2	4	3	5
Emines	10	13	9	2	5	8	4
Meux	3	8	16	14	12	10	16
Rhisnes	18	12	12	12	19	16	8
Saint-Denis	9	7	3	13	5	12	9
Villers-lez-Heest	4	5	5	3	2	1	0
Warisoux	3	1	0	1	2	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>48</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>49</b>	<b>51</b>	<b>45</b>

## EGHEZEE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Aische-en-Refail	1	0	3	1	5	6	4
Bolinne	5	1	2	2	4	1	2
Boneffe	0	1	2	3	1	3	0
Branchon	0	3	3	0	1	1	1
Dhuy	0	3	2	1	5	3	2
Eghezée	90	46	46	39	22	27	50
Hanret	8	5	5	9	12	7	9
Leuze	8	18	18	15	10	14	11
Liernu	2	2	5	1	0	2	7
Longchamps	2	6	7	6	6	7	9
Mehaigne	1	4	3	0	6	2	4
Noville-sur-Mehaigne	8	8	2	7	5	2	4
Saint-Germain	3	11	7	18	15	14	18
Taviers	0	6	7	6	6	3	5
Upigny	1	4	7	0	1	4	8
Warêt-la-Chaussée	3	4	8	3	9	2	5
<b>TOTAL</b>	<b>132</b>	<b>122</b>	<b>127</b>	<b>111</b>	<b>108</b>	<b>98</b>	<b>139</b>

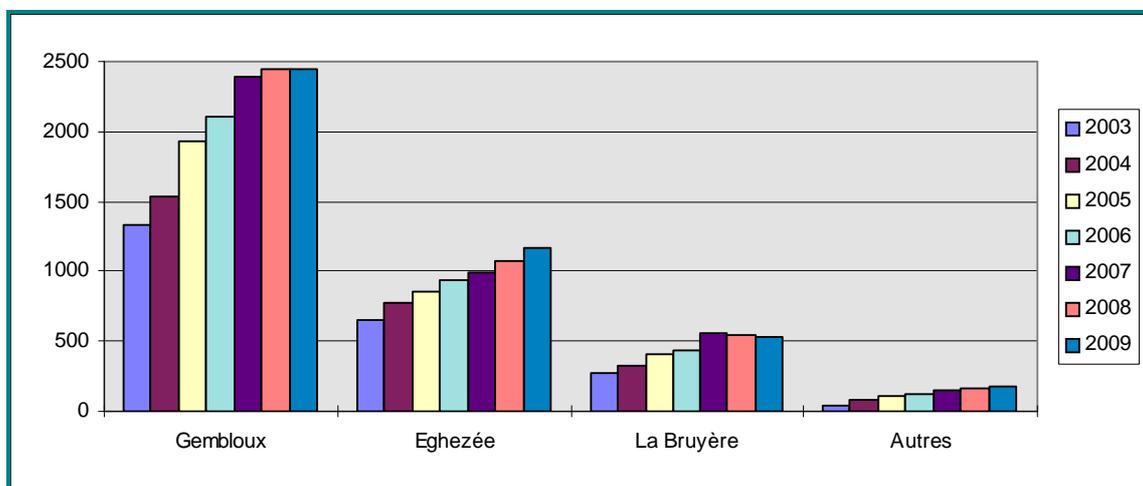
## D - MODULE INFORMATION

INTERVENTIONS NE NECESSITANT PAS D'OFFICE LA REDACTION D'UN PROCES-VERBAL

Répartition des faits s'étant déroulés sur:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	1330	1532	1925	2102	2394	2451	2446
Eghezée	654	772	853	935	993	1077	1174
La Bruyère	270	320	401	437	559	541	524
Non défini	47	86	104	120	152	160	175
<b>Total</b>	<b>2301</b>	<b>2710</b>	<b>3283</b>	<b>3594</b>	<b>4098</b>	<b>4229</b>	<b>4319</b>

Graphique



MATIERES PRINCIPALES DES APPELS (Les vingt premières sur **4319** appels)

ACCIDENTS « DEGATS MATERIELS »	253
AGISSEMENTS SUSPECTS	238
PROBLEMES FAMILIAUX / DIFFERENDS FAMILIAUX SANS COUPS	190
VOIES DE FAIT – CONFLITS - DIFFERENDS	167
DIFFERENDS CIVILS EN GENERAL	156
ANIMAUX NON GARDES	148
SITUATIONS SUSPECTES	108
RENFORTS A UN SERVICE EXTERNE (SAUF ENQUETE)	104
ALARMES « EFFRACTION » - COMMERCES/ ENTREPRISES	90
VEHICULES SUSPECTS	81
TAPAGES - MUSIQUE	80
TAPAGES NOCTURNES - MUSIQUE	75
ALARMES « EFFRACTION » DANS HABITATION	72
DIFFERENDS ENTRE VOISINS	72
FEUX DE DECHETS	71

FUGUES D'UN ETABLISSEMENT POUR MINEURS	71
PERSONNES DERANGEANTES	60
BESOIN DE SECURITE (BS)	59
TAPAGES NOCTURNES - PERSONNES	52
VEHICULES GENANTS	50
<b>TOTAL</b>	<b>2197</b>

### Commentaires :

Il est à constater que le nombre d'interventions est en constante évolution depuis 2003. Un bref calcul montre que cette augmentation est très importante puisqu'elle est de l'ordre de **87.7 %**. Cette donnée comparée à l'évolution de l'effectif du service Intervention montre que la croissance n'a pas suivi le même rythme ce qui implique un accroissement de la charge de travail pour chaque policier d'Intervention qui voit ainsi diminuer ses possibilités de consacrer du temps à patrouiller.

## **E - REPARTITION DES INTERVENTIONS PAR COMMUNE**

La comptabilisation se fait sur deux modules principaux

### **1° LE MODULE TRAITEMENT**

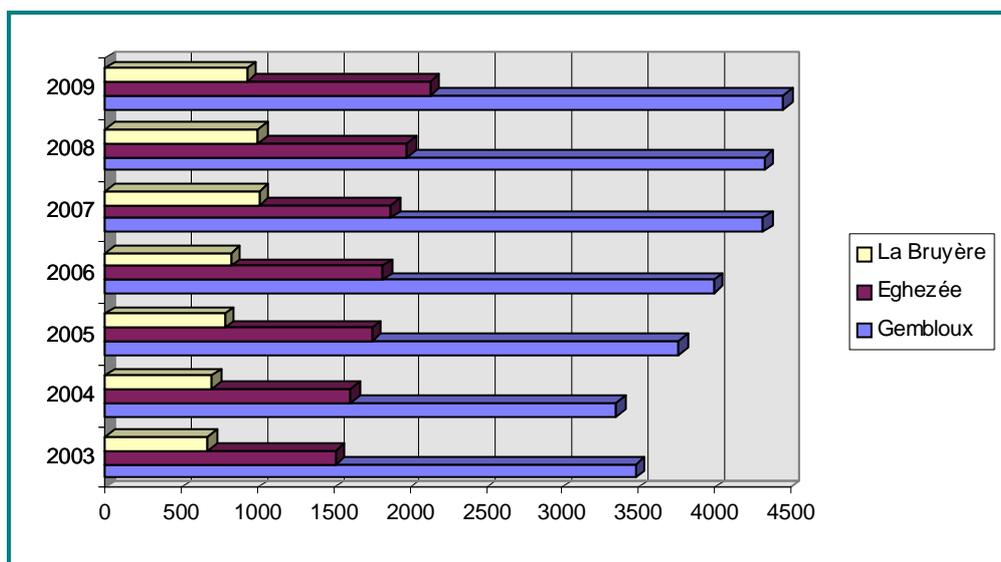
a - JUDICIAIRE (INITIAUX)

b - ACCIDENT DE ROULAGE (INITIAUX)

### **2° LE MODULE INFORMATION**

*Tableau*

ANNEE		2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux								
	JUDICIAIRE	1964	1619	1660	1717	1761	1690	1798
	ACCIDENT	186	205	178	175	166	187	205
	INFORMATION	1330	1532	1925	2102	2394	2451	2446
	<b>Total</b>	<b>3480</b>	<b>3356</b>	<b>3763</b>	<b>3994</b>	<b>4321</b>	<b>4328</b>	<b>4449</b>
Eghezée								
	JUDICIAIRE	723	717	767	776	774	806	820
	ACCIDENT	132	122	127	111	108	98	139
	INFORMATION	654	772	853	935	993	1077	1174
	<b>Total</b>	<b>1509</b>	<b>1611</b>	<b>1747</b>	<b>1822</b>	<b>1875</b>	<b>1981</b>	<b>2133</b>
La Bruyère								
	JUDICIAIRE	350	332	332	338	398	409	360
	ACCIDENT	52	48	48	47	49	51	45
	INFORMATION	270	320	401	437	559	541	524
	<b>Total</b>	<b>672</b>	<b>700</b>	<b>781</b>	<b>822</b>	<b>1006</b>	<b>1001</b>	<b>929</b>



## F - MODULE APOSTILLES

### MODULE D'ENCODAGE DES DOCUMENTS EN PROVENANCE DES PARQUETS

Répartition des apostilles par quartier

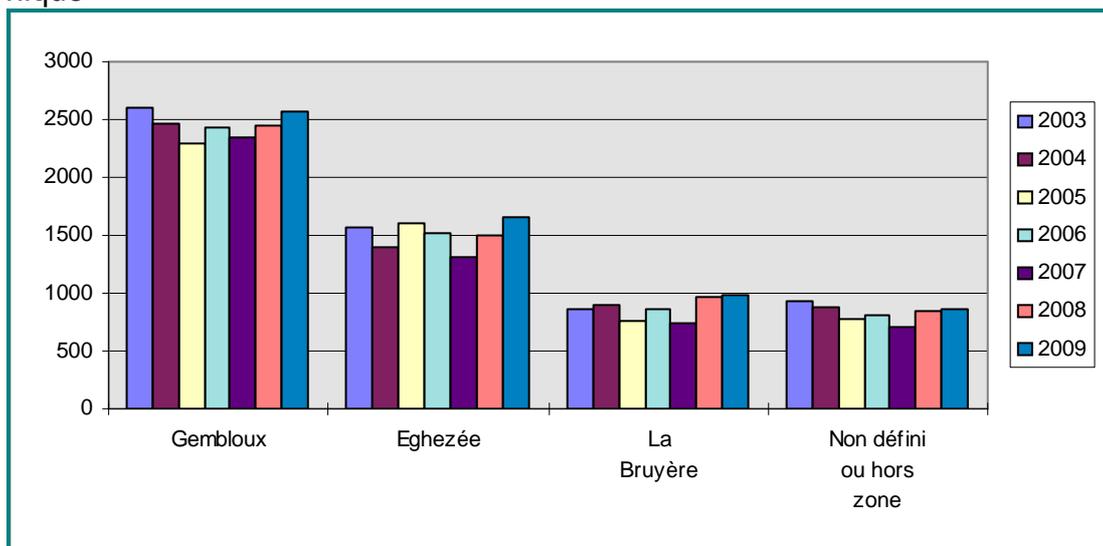
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Aische-en-refail	124	128	90	99	91	109	127
Beuzet	100	93	99	126	110	142	124
Bolinne	72	82	86	76	76	115	77
Boneffe	26	23	38	49	36	36	37
Bossière	78	58	51	60	81	90	83
Bothey	37	18	18	31	20	12	28
Bovesse	79	94	77	76	71	110	124
Branchon	46	50	65	40	39	38	47
Corroy-le-Château	136	119	103	122	102	98	98
Dhuy	118	112	109	109	104	96	96
Eghezée	340	266	328	320	279	289	372
Emines	210	175	127	116	109	162	185
Ernage	123	122	118	96	72	68	84
Gembloux	1177	1157	1070	1088	1069	1088	1183
Grand-Leez	206	183	181	170	162	228	199
Grand-Manil	128	113	109	133	133	127	141
Hanret	61	55	75	77	52	85	117
Isnes	100	90	80	80	103	107	122
Leuze	212	189	268	247	199	233	222
Liernu	73	50	48	53	45	66	73
Longchamps	64	67	44	64	39	61	60
Lonzée	209	182	167	159	158	164	174
Mazy	98	126	114	125	123	113	110
Mehaigne	71	77	73	59	52	43	41
Meux	137	107	144	147	135	163	179
Noville-sur-Mehaigne	111	89	115	98	75	119	97
Rhisnes	197	209	203	213	157	229	166
Saint-Denis	109	129	104	132	123	147	168
Saint-Germain	47	52	60	38	54	62	80

Sauvenière	203	204	187	243	205	209	216
Taviers	60	74	71	70	76	75	96
Upigny	34	25	18	27	23	24	23
Villers-lez-Heest	59	72	50	61	55	77	42
Warêt-la-Chaussée	106	53	54	95	68	54	92
Warisoulx	71	102	110	111	86	76	121
Non défini ou hors zone	937	883	769	816	704	845	861
<b>Total</b>	<b>5959</b>	<b>5628</b>	<b>5423</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>

Répartition par commune

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	2595	2465	2297	2433	2338	2446	2562
Eghezée	1565	1392	1598	1521	1308	1505	1657
La Bruyère	862	888	759	856	736	964	985
Non défini ou hors zone	937	883	769	816	704	845	861
<b>TOTAL</b>	<b>5959</b>	<b>5628</b>	<b>5423</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>

Graphique



APOSTILLES, PAR QUI SOMMES NOUS SOLLICITES (Les 20 premiers) ?

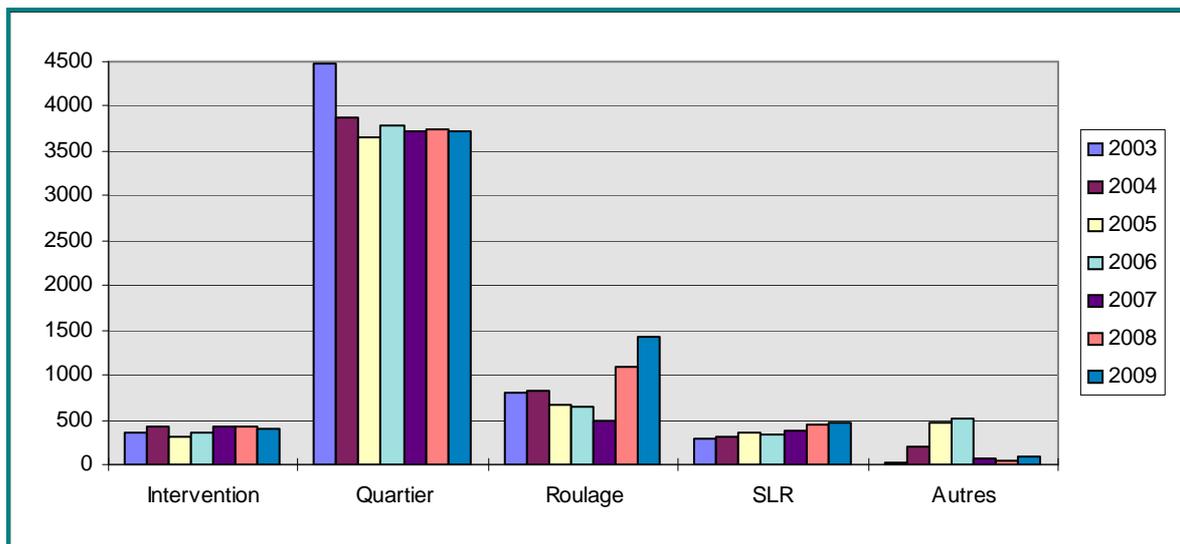
PR Section Police	NAMUR	1935
Procureur du Roi	NAMUR	1289
PR Section Police	BRUXELLES	502
PR Section Police	NIVELLES	388
Jeunesse	NAMUR	121
PR Section Police	VILVOORDE	106
PR Section Police	CHARLEROI	95
Procureur du Roi	NIVELLES	93
Procureur du Roi	BRUXELLES	90
PR Section Police	LIEGE	83
Juge d'Instruction - DUBÉ	NAMUR	80
PR Section Police	DINANT	73
PR Section Police	LEUVEN	68

Juge d'Instruction - BOURGEOIS	NAMUR	54
PR Section Police	BRUGGE	54
Juge d'Instruction - OLIVIER	NAMUR	53
Procureur du Roi	CHARLEROI	42
PR Section Police	HUY	37
Auditeur du travail	NAMUR	36
PR Section Police	MONS	35
<b>Total</b>		<b>5234</b>

----- Répartition des apostilles par SERVICE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Intervention	359	418	310	347	429	431	390
Quartier	4483	3881	3647	3781	3710	3748	3720
Roulage	811	819	660	643	499	1090	1416
SER	279	316	349	342	378	443	461
Autres	27	194	457	513	70	48	78
<b>TOTAL</b>	<b>5959</b>	<b>5628</b>	<b>5423</b>	<b>5626</b>	<b>5086</b>	<b>5760</b>	<b>6065</b>

Graphique



## G - MODULE COURRIER

MODULE PERMETTANT L'ENCODAGE DE TOUT CE QUI NE CONCERNE PAS LES APOSTILLES - AUSSI BIEN EN COURRIER ENTRANT QU'EN COURRIER SORTANT

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
COURRIER ENTRANT	8003	9186	10129	11070	10134	10404	10464
COURRIER SORTANT	1871	2384	2447	2484	1908	1353	1236
<b>TOTAL</b>	<b>9874</b>	<b>11570</b>	<b>12576</b>	<b>13554</b>	<b>12042</b>	<b>11757</b>	<b>11700</b>

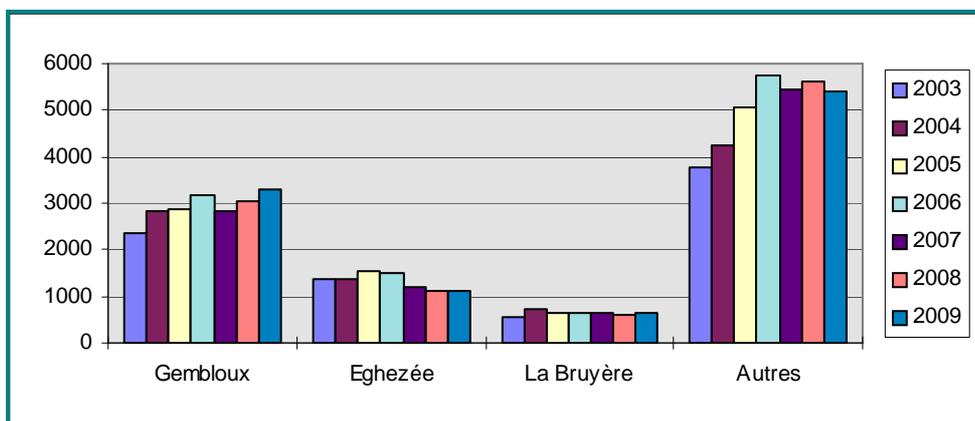
Répartition des courriers **entrant** par quartier

<b>ANNEE</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Aische-en-refail	109	100	92	88	99	79	90
Beuzet	78	108	116	130	110	129	104
Bolinne	57	80	73	78	67	70	65
Boneffe	45	26	31	29	32	21	22
Bossière	56	75	72	105	87	84	85
Bothey	20	26	17	21	37	26	31
Bovesse	54	63	57	46	42	51	42
Branchon	42	35	47	33	40	29	22
Corroy-le-Château	90	103	112	131	112	100	120
Dhuy	99	83	116	106	83	79	81
Eghezée	274	290	319	335	270	231	283
Emines	91	98	99	107	76	92	94
Ernage	82	89	83	104	49	92	115
Gembloux	1364	1616	1762	1821	1708	1829	1953
Grand-Leez	151	135	118	177	141	194	198
Grand-Manil	120	173	130	160	173	168	176
Hanret	85	79	80	91	59	58	62
Isnes	42	38	34	57	66	73	62
Leuze	204	228	238	279	170	179	161
Liernu	48	50	58	69	46	48	63
Longchamps	79	87	75	62	68	55	62
Lonzée	118	179	178	174	173	125	181
Mazy	105	116	87	125	82	98	113
Mehaigne	54	66	83	46	33	34	28
Meux	111	106	115	181	160	144	127
Noville-sur-Mehaigne	70	90	77	61	80	59	53
Rhisnes	138	213	179	161	133	139	169
Saint-Denis	79	105	103	80	103	94	93
Saint-Germain	38	45	72	52	35	44	29
Sauvenière	125	189	181	159	97	145	174
Taviers	51	70	63	59	42	56	39
Upigny	14	13	25	22	16	12	17
Villers-lez-Heest	31	40	33	32	33	27	34
Warêt-la-Chaussée	85	50	51	92	68	42	43
Warisoux	43	94	102	52	80	73	91
Autres	3751	4228	5051	5745	5464	5625	5382
<b>Total</b>	<b>8003</b>	<b>9186</b>	<b>10129</b>	<b>11070</b>	<b>10134</b>	<b>10404</b>	<b>10464</b>

Répartition par commune

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	2351	2847	2890	3164	2835	3063	3312
Eghezée	1354	1392	1551	1502	1208	1096	1120
La Bruyère	547	719	637	659	627	620	650
Autres	3751	4228	5051	5745	5464	5625	5382
<b>Total</b>	<b>8003</b>	<b>9186</b>	<b>10129</b>	<b>11070</b>	<b>10134</b>	<b>10404</b>	<b>10464</b>

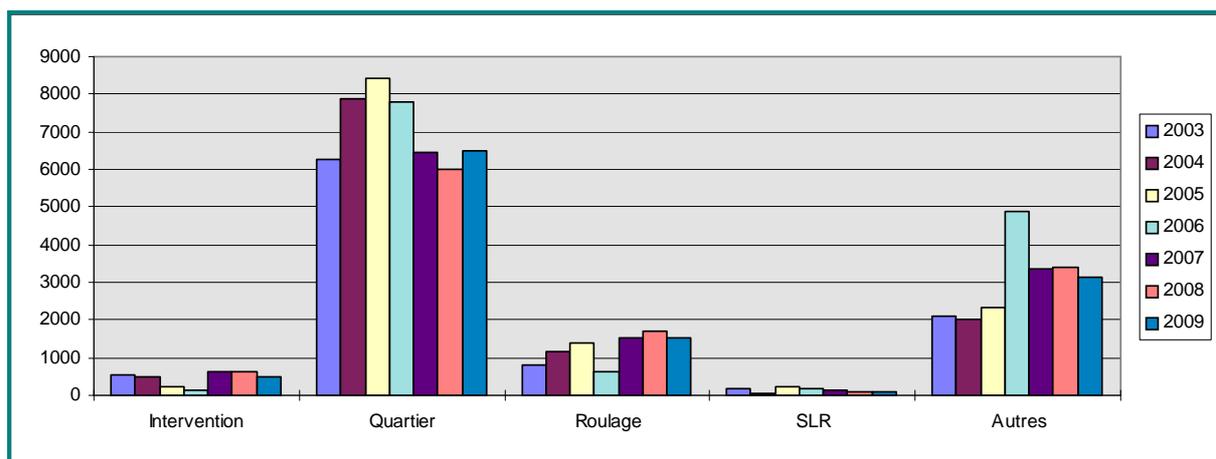
Graphique



----- Répartition des courriers entrant/sortant par SERVICE

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Intervention	542	474	235	117	616	627	480
Quartier	6249	7865	8399	7798	6426	5979	6498
Roulage	824	1164	1400	614	1517	1687	1524
SER	169	56	230	165	145	81	78
Autres	2090	2011	2312	4860	3338	3383	3120
<b>TOTAL</b>	<b>9874</b>	<b>11570</b>	<b>12576</b>	<b>13554</b>	<b>12042</b>	<b>11757</b>	<b>11700</b>

Graphique



## H - DIVERS

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Ethylotest	210	191	179	147	144	289	261
Ethylomètre	92	77	89	102	84	195	180
Prise de sang	19	13	20	40	24	27	21
Retrait de permis	70	48	55	57	45	90	76
<b>RADAR - NOUVEAU</b>							
Nombre de contrôles	-	-	-	-	-	-	487
Véhicules contrôlés	-	-	-	-	-	-	133201
Alarme déclarée	194	196	91	100	117	13	Plus d'applicati on
Contrôle Bar	109	87	76	59	44	83	57
Elucidation Judiciaire	-	533	493	435	493	450	407
EPO Roulage	147	134	164	170	166	160	129
EPO Judiciaire	-	-	-	81 (01/09/06 )	268	233	288
PVS Judiciaire	-	685	697	691	1254	1270	1343
AVIS URGENT	-	-	-	226	403	542	564
BNG - FAITS <sup>(*)</sup> constatés par des unités externes	-	433	413	499	647	620	698
Rapports information	-	-	-	-	58	103	77
Dossiers d'enquête	-	-	-	-	5	0	12
<b>Moyenne de délai de transmission des PV initiaux (en jours)</b>	25,17	24,44	31,59	32,74	31	31	28,15 (en cours)

(\*) FAITS s'étant déroulé sur notre zone mais ayant fait l'objet d'une déclaration dans un commissariat externe. Ceci équivaut le nombre de constats pour des unités externes.

## I - MATIERE DU PLAN ZONAL DE SECURITE

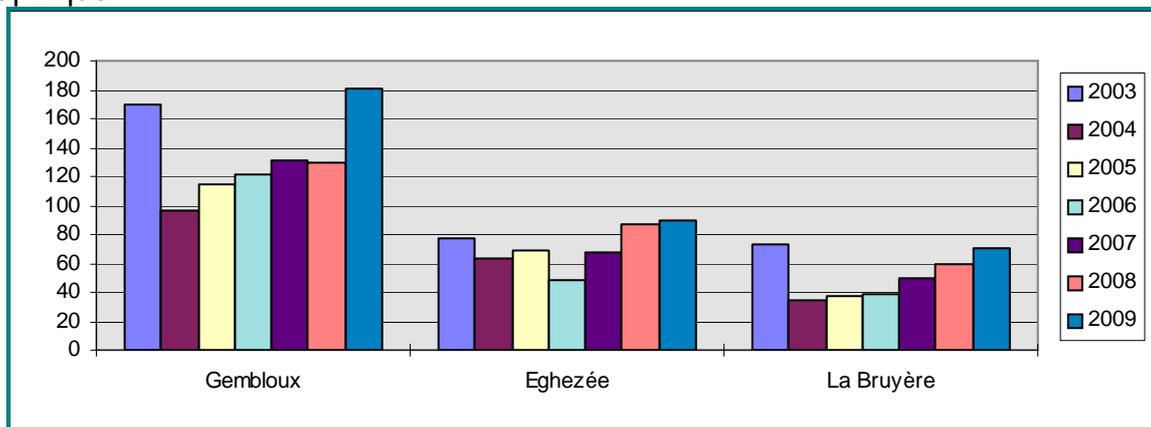
### VOLS DANS HABITATIONS (tentatives incluses)

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
AISCHE-EN-REFAIL	3	10	1	3	3	2	5
BEUZET	8	3	7	7	5	11	10
BOLINNE	3	0	3	2	2	6	1
BONEFFE	0	3	1	0	0	1	1
BOSSIERE	3	3	2	6	6	4	2
BOTHEY	2	4	3	3	0	4	3
BOVESSE	9	2	6	5	5	8	15
BRANCHON	0	1	2	0	3	2	0
CORROY-LE-CHATEAU	10	4	13	7	6	9	10
DHUY	5	3	5	3	4	9	4
EGHEZEE	19	4	13	11	10	12	19
EMINES	11	6	7	5	11	3	13
ERNAGE	17	11	7	5	8	6	7
GEMBLOUX	57	41	37	54	57	41	78
GRAND-LEEZ	10	4	5	4	7	11	10
GRAND-MANIL	12	10	5	6	5	13	10
HANRET	9	7	4	1	6	13	6
ISNES	8	4	5	5	15	6	15
LEUZE	13	8	11	11	8	20	14
LIERNU	5	8	5	2	7	2	8
LONGCHAMPS	2	3	1	2	4	2	2
LONZEE	15	6	6	7	8	6	18
MAZY	12	3	7	8	10	7	7
MEHAIGNE	1	0	4	1	1	7	5
MEUX	10	6	8	8	12	15	13
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	2	3	2	2	4	4	3
RHISNES	19	7	6	5	6	15	14
SAINT-DENIS	7	8	8	10	11	16	10
SAINT-GERMAIN	5	5	7	1	6	4	11
SAUVENIERE	16	4	17	10	4	12	11
TAVIERS	1	2	4	3	4	0	5
UPIGNY	1	1	1	1	3	0	2
VILLERS-LEZ-HEEST	4	4	0	2	0	0	1
WARET-LA-CHAUSSEE	8	5	5	5	3	3	4
WARISOULX	13	2	2	4	4	3	4
<b>TOTAL</b>	<b>320</b>	<b>185</b>	<b>220</b>	<b>209</b>	<b>248</b>	<b>277</b>	<b>341</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>119</b>	<b>58</b>	<b>41</b>	<b>50</b>	<b>59</b>	<b>91</b>	<b>105</b>

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	170	97	114	122	131	130	181
Eghezée	77	63	69	48	68	87	90
La Bruyère	73	35	37	39	49	60	70

Graphique



### Commentaires :

A propos des vols dans habitations et des tentatives de vols, nous devons déplorer une très importante augmentation des faits ; augmentation dépassant même la plus mauvaise année en la matière (2003).

Deux hypothèses peuvent être émises à titre d'explication, soit la criminalité venue de l'Est, dite itinérante, et la situation économique.

Si la relation causale entre « pauvreté » comme résultat d'une situation économique pénible- variable indépendante - et « nombre de vols »- variable dépendante - est sujette à discussion, notamment parce que des variables intervenantes devraient être mises en évidence, dans une logique du social actantielle le contexte des interactions peut être mis en évidence. Autrement dit, la situation économique produit un contexte social favorable à la commission de tels faits.

Quant à l'explication reposant sur un regain d'activités d'auteurs venant de l'Est, pas mal d'enquêtes ont permis de l'étayer. Certains modes opératoires sont comme des signatures de ces mêmes auteurs.

Evidemment, nous pouvons affirmer que ces deux hypothèses se complètent sans qu'elles n'aient une valeur explicative générale.

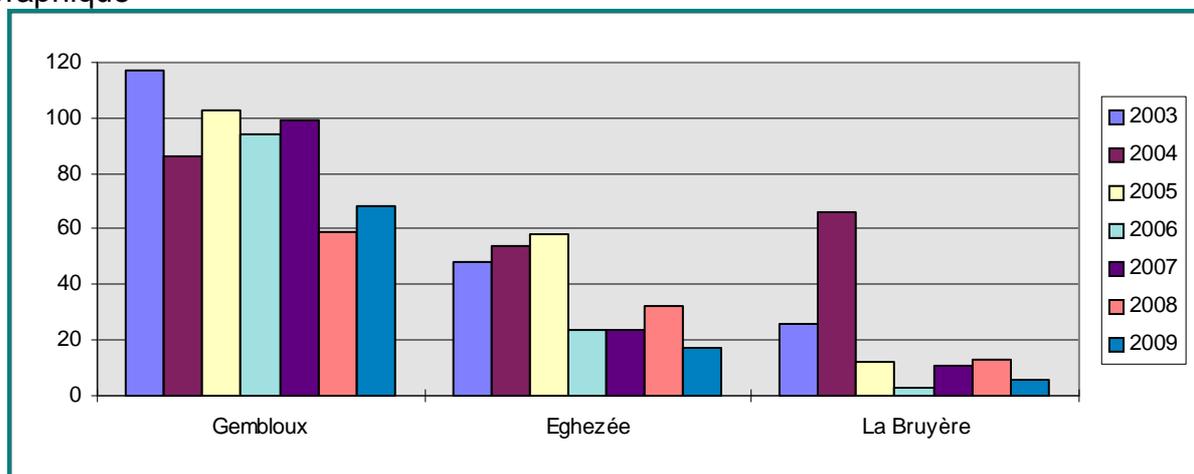
**VOLS DANS VEHICULES**  
**Inclus les tentatives**

<b>ANNEE</b>	<b>2003</b>	<b>2004</b>	<b>2005</b>	<b>2006</b>	<b>2007</b>	<b>2008</b>	<b>2009</b>
AISCHE-EN-REFAIL	0	2	0	0	1	3	0
BEUZET	5	5	6	5	0	4	1
BOLINNE	3	0	1	0	0	0	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	2	0	6	4	1	0	1
BOTHEY	1	1	1	1	1	1	1
BOVESSE	1	8	0	1	2	4	2
BRANCHON	0	0	0	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	4	0	5	2	4	1	0
DHUY	5	4	0	5	6	1	1
EGHEZEE	8	4	18	8	9	11	6
EMINES	1	10	1	0	0	1	0
ERNAGE	0	2	1	4	5	0	1
GEMBLOUX	83	41	59	60	68	32	52
GRAND-LEEZ	12	3	12	2	3	3	1
GRAND-MANIL	5	1	2	4	2	4	1
HANRET	0	0	2	0	3	0	0
ISNES	0	1	1	0	3	1	0
LEUZE	6	5	13	5	0	6	5
LIERNU	12	7	3	0	0	0	0
LONGCHAMPS	5	10	1	1	1	2	0
LONZEE	2	12	4	0	0	2	5
MAZY	1	18	1	4	8	2	0
MEHAIGNE	1	8	6	1	0	0	1
MEUX	9	2	6	0	3	4	3
NOVILLE SUR-MEHAIGNE	4	1	0	1	0	1	0
RHISNES	7	32	1	1	5	3	1
SAINT-DENIS	5	9	0	1	1	1	0
SAINT-GERMAIN	4	9	1	1	1	5	2
SAUVENIERE	2	2	4	8	4	9	5
TAVIERS	0	0	2	0	1	1	0
UPIGNY	0	4	0	1	1	2	2
VILLERS-LEZ-HEEST	2	2	0	0	0	0	0
WARET-LA-CHAUSSEE	0	0	11	1	1	0	0
WARISOULX	1	2	4	0	0	0	0
Non défini	0	1	1	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>206</b>	<b>173</b>	<b>121</b>	<b>134</b>	<b>104</b>	<b>91</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>30</b>	<b>25</b>	<b>36</b>	<b>26</b>	<b>27</b>	<b>25</b>	<b>21</b>

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	117	86	103	94	99	59	68
Eghezée	48	54	58	24	24	32	17
La Bruyère	26	66	12	3	11	13	6

Graphique



### VOLS DE VEHICULES (Inclus les tentatives)

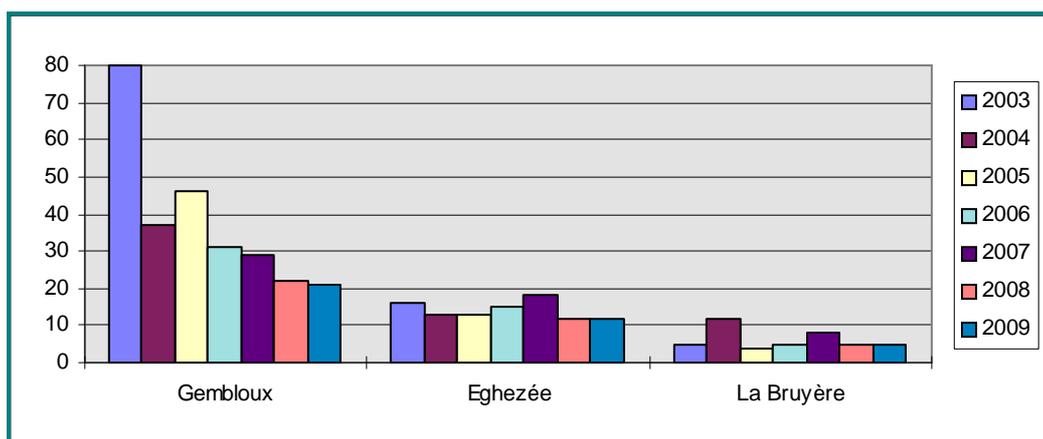
ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
AISCHE-EN-REFAIL	0	0	0	0	0	1	0
BEUZET	1	1	3	2	1	0	1
BOLINNE	0	0	0	0	0	2	0
BONEFFE	0	0	0	0	0	0	0
BOSSIERE	3	1	0	1	1	1	0
BOTHEY	0	0	0	0	1	0	0
BOVESSE	0	0	1	0	1	1	0
BRANCHON	0	1	0	0	0	0	0
CORROY-LE-CHATEAU	2	0	2	1	0	0	0
DHUY	1	1	0	1	2	1	1
EGHEZEE	7	5	6	9	4	1	3
EMINES	0	0	0	0	3	0	2
ERNAGE	2	2	1	0	0	1	1
GEMBLOUX	45	24	32	21	13	15	9
GRAND-LEEZ	3	4	4	1	1	1	1
GRAND-MANIL	10	2	1	0	0	1	3
HANRET	0	0	0	0	0	2	0
ISNES	3	0	0	1	5	1	3
LEUZE	2	2	5	1	3	1	0
LIERNU	1	0	0	0	1	0	0
LONGCHAMPS	0	0	0	1	2	0	1
LONZEE	6	0	3	3	0	0	1
MAZY	2	3	0	1	2	0	1
MEHAIGNE	0	0	0	0	0	2	1
MEUX	2	4	2	1	3	3	1
NOVILLE-SUR-MEHAIGNE	4	0	0	0	1	0	0

RHISNES	1	3	1	3	0	0	0
SAINT-DENIS	1	3	0	0	1	0	0
SAINT-GERMAIN	0	2	1	0	3	0	6
SAUVENIERE	3	0	0	0	5	2	1
TAVIERS	0	0	0	0	2	1	0
UPIGNY	0	0	0	2	0	1	0
VILLERS-LEZ-HEEST	1	2	0	1	0	1	0
WARET-LA-CHAUSSEE	1	2	1	1	0	0	0
WARISOULX	0	0	0	0	0	0	2
<b>Total</b>	<b>101</b>	<b>62</b>	<b>63</b>	<b>51</b>	<b>55</b>	<b>39</b>	<b>38</b>
<b>Inclus les tentatives</b>	<b>40</b>	<b>15</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>9</b>

Soit par commune:

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	80	37	46	31	29	22	21
Eghezée	16	13	13	15	18	12	12
La Bruyère	5	12	4	5	8	5	5

Graphique



### Commentaires :

Les vols dans véhicules sont en nette diminution tandis que les vols de véhicules, par rapport à l'année de référence (2003) restent dans une mesure limitée.

### STUPEFIANTS

Nombre PV initiaux rédigés

ANNEE	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Gembloux	29	50	40	26	25	29	36
Eghezée	4	9	8	9	11	5	4
La Bruyère	2	3	11	2	5	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>35</b>	<b>62</b>	<b>59</b>	<b>37</b>	<b>41</b>	<b>35</b>	<b>41</b>

Age et sexe des personnes impliquées (Sur base de l'encodage dans le PV initial)

	2003		2004		2005		2006		2007		2008		2009		TOTAL
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	
<b>GEMBLoux</b>															
10-15	1	1	8	1	9	1	6	1	10	0	3	0	10	0	<b>52</b>
16-20	18	2	31	6	17	3	11	2	9	1	15	3	25	0	<b>143</b>
21-25	7	1	5	4	11	1	2	0	4	0	9	2	7	0	<b>53</b>
26-30	3	1	4	0	3	0	1	0	3	0	4	0	1	0	<b>20</b>
31-35	3	0	2	0	0	0	1	0	2	0	0	0	3	0	<b>11</b>
36+	1	0	2	0	0	0	2	0	1	0	3	1	5	1	<b>16</b>
<b>EGHEZEE</b>															
10-15	1	0	0	0	0	1	0	0	1	0	0	0	0	0	<b>3</b>
16-20	5	0	3	0	6	0	8	0	6	0	2	0	2	0	<b>32</b>
21-25	0	0	4	0	6	0	0	0	2	1	1	0	2	0	<b>16</b>
26-30	0	0	1	0	0	0	0	0	1	0	2	0	1	0	<b>5</b>
31-35	0	0	0	0	0	0	1	0	2	0	0	0	0	0	<b>3</b>
36+	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
<b>LA BRUYERE</b>															
10-15	0	0	0	0	2	0	0	0	1	0	0	0	0	0	<b>3</b>
16-20	2	0	2	0	5	0	2	0	3	0	0	0	0	0	<b>14</b>
21-25	1	0	3	0	4	1	0	0	0	1	0	0	1	0	<b>11</b>
26-30	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	<b>1</b>
31-35	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	<b>1</b>
36+	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	<b>2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>67</b>	<b>11</b>	<b>63</b>	<b>7</b>	<b>34</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>3</b>	<b>40</b>	<b>6</b>	<b>57</b>	<b>1</b>	

## **PARTIE II :**

# **APPROCHE QUALITATIVE**

# **1. LE SERVICE PROXIMITE**

Le service Proximité est la pierre angulaire de la zone de police (ZP). Son effectif permet en moyenne d'affecter un policier de quartier pour 2000 habitants même si ce ratio, dans certains quartiers de la zone de police, n'est plus respecté suite à l'importante augmentation démographique enregistrée. Pour diverses raisons, notamment l'existence de terrains relativement accessibles financièrement et la proximité de la ZP de grands centres urbains, pas mal de nouveaux habitants s'y installent.

Les inspecteurs de quartier effectuent un travail varié, touchant à tout le contenu de la palette des activités policières : changements de domicile, patrouilles, enquêtes limitées, contrôles routiers, etc. Ils effectuent des prestations en soirée et, pour certains d'entre eux, le week-end.

Malgré la surcharge administrative qui caractérise le travail de quartier, les inspecteurs collaborent avec les autres divisions de la zone de police, notamment en recueillant de l'information administrative et/ou judiciaire.

Le service Proximité fait l'objet d'une forme d'un développement intégral, en se chargeant d'autres missions : la prévention, la médiation, le service d'aide aux victimes, l'environnement, etc.

Pour conserver une certaine clarté, nous diviserons le texte en trois parties : le travail de quartier (1.1), la médiation (1.2.) et le service d'aides aux victimes (1.3).

## **1.1. Le travail de quartier**

Comme nous l'avons indiqué, le service proximité se charge de l'accueil de la population dans nos trois sites. Une évaluation de l'accueil avait montré une satisfaction très importante du public par rapport aux conditions d'accueil. Quelques points d'amélioration sont envisagés, notamment à propos des heures d'ouverture, à la condition de surmonter quelques difficultés que l'on espère passagères.

### **Nombre de personnes accueillies :**

	<b>2008</b>	<b>2009</b>
Gembloux	5551	6340
Eghezée	2500	2266
La Bruyère	1522	1640
TOTAL	9573	10.246

Une fois encore, nous constatons une augmentation du nombre de personnes se présentant dans nos commissariats, en l'occurrence de 7 %. Et comme les années précédentes, il n'existe pas de corrélation entre cette augmentation et le nombre de plaintes actées dans les bureaux d'accueil.

Il nous semble que cette donnée peut être un indicateur du taux de satisfaction de la population pour le travail de proximité (cfr. Notamment Monjardet, 2000).

Nous noterons aussi que nous avons aménagé un parking pour le personnel du commissariat central ce qui a libéré le parking « visiteurs » et amélioré l'accueil des citoyens.

Une initiative a été menée pour former les nouveaux collaborateurs à l'accueil des citoyens. Un membre du cadre administratif titulaire d'un diplôme de pédagogue ainsi que l'officier de la Proximité ont dispensé une formation adéquate.

### **Activités de l'officier dirigeant le service Proximité :**

Une réunion a eu lieu, en janvier 2009, mettant en présence le Bourgmestre d'Eghezée, l'officier en charge de la proximité, le chef de poste et le chef de corps. Il convenait d'échanger sur divers points factuels mais aussi de s'intéresser au fonctionnement du poste de quartier d'Eghezée. Diverses pistes d'amélioration ont été envisagées. Il apparaît toutefois que des objectifs nouveaux doivent être définis afin de dynamiser le travail de quartier et d'améliorer le « rendre compte » auprès des autorités.

Du côté de Gembloux, l'officier de la proximité a remplacé le chef de corps lors de quatre réunions organisées dans le cadre du plan de cohésion sociale (PCS). Dans cette matière, le chef de corps se concentre dans sa mission au sein du comité d'accompagnement du PCS.

Il a aussi participé aux réunions des « Equipes populaires », ainsi d'ailleurs que le chef de poste adjoint de Gembloux, dans le cadre du projet mené afin d'améliorer le cadre de vie dans la cité dite « Tous Vents ». Cette initiative s'inscrit dans l'approche « intégrée et intégrale » du travail policier.

Il a assuré la coordination du travail de *techno-prévention* ce qui l'a amené à établir divers rapports mais aussi à participer à une réunion de suivi au Parc Créalys, aux Isnes. Dans le registre des réunions, il a aussi rencontré les commerçants et les stewards de Gembloux ainsi qu'avec des collègues de Spa et de la zone Brabançonne, cherchant de l'information concernant la médiation à la police.

L'officier de la Proximité a lui-même :

- suivi un colloque organisé par le Centre d'études sur la police concernant la vidéosurveillance. En effet, il est la personne de référence « Caméra » dans la zone de police.
- suivi une formation interne relative à la loi sur les stupéfiants dispensée par un service de la direction générale judiciaire (programme stupéfiants)
- suivi une formation interne concernant les arrestations administratives
- participé à une conférence sur la « transversalité » à Verviers

### **Sécurisation :**

Dans le cadre du projet de sécurisation du centre ville de Gembloux, outre les réunions mentionnées supra, 40 patrouilles pédestres et 14 patrouilles VTT ont été organisées.

### **Service armes à feu :**

En ce qui concerne les armes à feu, les devoirs suivants<sup>1</sup> ont été réalisés :

---

<sup>1</sup> En principe, les demandes ou les devoirs qui nous sont confiés émanent du gouvernement provincial (GP) de Namur

Tableau « Détention d'armes »

Gembloux	Renouvellements ou nouvelles demandes	70
	Enquêtes diverses	21
	Courriers d'office au G.P	7
	Courriers d'office au Registre central des armes	5
	Courriers d'office vers d'autres Zones de police (ZP)	2
	Enquêtes à la demande d'une autre ZP	6
	PV rédigés dans le cadre de la gestion des armes	29
Eghezée	Renouvellements ou demandes nouvelles	62
	Enquêtes diverses	10
	Courriers d'office au GP	50
	Autres courriers	4
	PV rédigés dans le cadre de la gestion des armes	13
	Modèles 9 et 4	19
La Bruyère	Renouvellements ou nouvelles demandes	59
	Courriers au GP	36
	Enquêtes	32
	Courriers vers d'autres ZP	3
	PV rédigés dans le cadre de la gestion des armes	4

### **Technoprévention et prévention:**

La zone de police a mis l'accent sur la *technoprévention* dans le cadre de ses différents plans de sécurité. L'officier de la Proximité, en charge de cette matière, a participé à trois tables rondes organisées par le SPF Intérieur.

Nous noterons aussi que trois de nos collaborateurs ont brillamment réussi la formation en la matière en 2009. Ils renforcent et/ou renouvellent ainsi le cadre des conseillers. Pour rappel, tous les policiers de la zone de police ont suivi une formation interne de courte durée sur le sujet. Ainsi, lors des constats de vols dans habitations, les intervenants donnent les premiers conseils et ils informent la population de l'existence d'un service « technoprévention ».

Il en a résulté qu'en 2009, les conseillers en *technoprévention* ont effectué 94 visites d'habitations privées (soit 71 de plus qu'en 2008), 1 visite chez un indépendant et 5 visites de bâtiments publics.

Nous constatons que nos initiatives visant à encourager les citoyens à faire appel à ce service portent leurs fruits.

Une conférence a été donnée au profit des infirmières à domicile de Gembloux et des contacts ont été organisés avec des personnes âgées.

En termes de « revisites » suite à un constat de vol ou de tentative de vol, les inspecteurs de quartier ont rencontré 35 victimes à La Bruyère, 29 à Eghezée et 70 à Gembloux. Cette pratique est appréciée mais les statistiques montrent qu'elle doit être dynamisée, notamment à Eghezée.

Il faut également savoir que les victimes sont avisées systématiquement de l'existence d'un service d'aide aux victimes par la transmission d'un courrier type.

Trois opérations ont concerné les véhicules en stationnement sur le pont d'autoroute à Saint-germain afin de sensibiliser les automobilistes à la prévention des vols dans véhicule. Près de 200 brochures ont été déposées sur les véhicules de manière sélective.

Par contre, malgré nos annonces en la matière, huit cyclistes seulement ont sollicité le marquage de leur vélo.

Sur la base d'un listing reprenant les personnes âgées de plus de 70 ans, vivant seules ou en couple, des inspecteurs de quartier se sont présentés d'initiative aux domiciles afin de donner des conseils en matière de prévention des vols et afin de remettre une brochure sur le sujet. Cette initiative menée en premier lieu à Gembloux a servi de test et elle sera généralisée en 2010.

Via notre site Web régulièrement mis à jour, notamment par des liens adéquats avec le site [www.besafe.be](http://www.besafe.be) du Service public fédéral Intérieur, des informations sont dispensées et des brochures accessibles. Il est possible, par cette voie, de disposer de documents et de conseils voire de solliciter une surveillance de son habitation.

En interne aussi, des informations sont diffusées afin d'informer le personnel des nouveautés voire de l'existence de brochures spécifiques, grâce à notre Intranet et nos « écrans de veille ».

Plus classiquement l'information est aussi diffusée par la presse, la newsletter électronique et les revues communales.

De manière proactive, les candidats bâtisseurs sont aussi invités à contacter le service technoprévention. Nous prenons cette initiative en nous basant sur la liste des demandes de permis d'urbanisme qui nous est communiquée par les communes, sauf par La Bruyère.

Malheureusement, ce service rencontre peu de succès alors que l'on ne peut qu'encourager le futur bâtisseur à examiner la sécurité de son immeuble lors de l'élaboration des plans. Il est moins onéreux de prévoir des dispositifs lors de la construction que de modifier un bien.

Le service Proximité a aussi participé à la mise en route du système PolPresenter, soit un « écran de veille » servant à informer le personnel de nouvelles importantes.

De même, un appui particulier a été apporté par la Proximité à l'alimentation et la mise à jour de notre système de documentation électronique.

Dans le cadre des missions d'encadrement des manifestations, le service Proximité est intervenu durant les événements suivants : l'accueil des nouveaux arrivants à Gembloux et Eghezée, le carnaval de Rhisnes, le grand feu à Bovesse, le carnaval à Dhuy, la course de Quad à Meux, la manifestation de la confrérie des Chevaliers de la Coutellerie, la commémoration de l'armistice à Gembloux, une manifestation religieuse à Gembloux, l'encadrement d'une sortie des enfants de l'école de Meux, etc.

### **Vérifications changements de domicile - plis huissier - expulsions**

Les changements d'adresse restent une mission nécessitant pas mal de travail pour les inspecteurs de quartier.

Ainsi, les devoirs suivants ont été réalisés : 50 enquêtes changements domicile pour des personnes de nationalité étrangère, 403 enquêtes changements domicile dans le cadre de ce que l'on appelle communément des mutations internes, 3199 enquêtes

pour des changements de domicile qualifiés d'externes, 21 enquêtes de cohabitation, 160 enquêtes changements domicile suite à des demandes d'huissiers dans le cadre de l'article 35 du code judiciaire.

En ce qui concerne les huissiers, nous avons reçu 747 plis ce qui nous conduit, une fois encore à nous interroger sur la pertinence de confier cette tâche administrative de conservation à la police. Ensuite, notre assistance a également été demandée une vingtaine de fois pour ce que l'on appelle communément des ouvertures de porte et huit fois pour des expulsions.

### **Environnement /Urbanisme**

Un inspecteur principal la division Proximité traite à temps plein tous les dossiers « environnement et urbanisme ».

En matière d'environnement, il a effectué 300 interventions en 2009 (contre 396 en 2008), principalement au sujet de dépôts d'immondices et de tapages.

Sur un plan judiciaire : quatre-vingt procès-verbaux ont été rédigés ventilés comme suit : 55 en matière de déchets et de feux de déchets, 18 en matière d'urbanisme et 3 en matière de biodiversité (animaux en danger).

Sur un plan administratif, il est possible de répartir les 146 rapports rédigés comme suit : 97 en matière d'environnement concernant des infractions au permis d'environnement), 45 en matière d'urbanisme et 4 en matière de biodiversité.

Poursuivant sa formation et sa spécialisation dans ces matières, l'inspecteur principal concerné à participer à cinq journées d'information relatives à la délinquance environnementale et deux relatives au Cwatup.

Il convient aussi de préciser qu'il forme également une nouvelle collaboratrice, titulaire d'un graduat en agronomie.

### **Divers :**

Le service Proximité a également effectué 48 vérifications de permis de conduire délivrés à l'étranger ce qui a conduit à l'élaboration d'un dossier judiciaire.

Régulièrement, les inspecteurs de quartier règlent la circulation à la sortie des écoles dans les trois communes de la zone de police.

Le fonds commun de garantie nous a également confié soixante-trois enquêtes en matière d'assurance responsabilité civile des véhicules.

Enfin, le service quartier a participé à des missions de « roulage », en effectuant des contrôles routiers et en gérant les « radars préventifs ».

## **1.2. MEDIATION**

Notre médiatrice a quitté la zone de police et une procédure, assez fastidieuse, a été menée afin de pourvoir à son remplacement. La nouvelle médiatrice a pris ses fonctions en juillet 2009 ce qui implique que les données reproduites dans le présent

concernent un semestre. Elles seront articulées en deux parties, l'une quantitative et l'autre qualitative.

### 1.2.1. Aspects quantitatifs

#### • **Tableau récapitulatif**

Mois demande	Origine	Type de conflit	Commune	Etat de la médiation
jul-09	police quartier	voisinage	Gembloux	autre solution
jul-09	police quartier	voisinage	L B	accord
jul-09	police intervention	voisinage	Gembloux	impossibilité <sup>2</sup>
jul-09	demande spontanée	voisinage	Gembloux	autre solution <sup>3</sup>
jul-09	demande spontanée	couple	Eghezée	refus
jul-09	police intervention	couple	Eghezée	autre solution
jul-09	police intervention	voisinage	Eghezée	refus
jul-09	police quartier	voisinage	Gembloux	impossibilité
jul-09	police intervention	voisinage	Gembloux	en cours
jul-09	police intervention	familial	L B	refus
jul-09	police intervention	voisinage	L B	autre solution
jul-09	police quartier	couple	Gembloux	autre solution
août-09	SAV	couple	Eghezée	accord
août-09	police intervention	voisinage	Eghezée	refus
août-09	police quartier	voisinage	Gembloux	refus
août-09	police quartier	voisinage	Gembloux	autre solution
août-09	demande spontanée	couple	Gembloux	refus
août-09	demande spontanée	voisinage	Eghezée	accord
août-09	police quartier	proptaire-loc	Gembloux	autre solution
sep-09	demande spontanée	couple	Gembloux	en cours
sep-09	police intervention	voisinage	Eghezée	autre solution
sep-09	autre	voisinage	Gembloux	refus
sep-09	police intervention	couple	Eghezée	autre solution
sep-09	police quartier	familial	L B	refus
sep-09	police intervention	voisinage	Gembloux	accord
sep-09	police quartier	voisinage	Eghezée	refus
oct-09	police quartier	couple	L B	refus
oct-09	police quartier	couple	autre	SAV
oct-09	demande spontanée	voisinage	Gembloux	accord
nov-09	police intervention	familial	Eghezée	autre solution
nov-09	police intervention	autre	Gembloux	impossibilité
nov-09	SAV	couple	Eghezée	autre solution
nov-09	police intervention	couple	Gembloux	SAV
nov-09	police intervention	voisinage	Eghezée	refus
nov-09	police quartier	autre	Eghezée	impossibilité
dec-09	police quartier	voisinage	Eghezée	impossibilité
dec-09	police SLR	familial	L B	autre solution

<sup>2</sup> La rubrique « impossibilité » était prévue pour les cas où les conditions de la médiation ne seraient pas remplies. Dans les faits, l'impossibilité de « médier » se réfère essentiellement aux situations où le degré de violence ou de manipulation est tel que les parties ne sont pas sur un pied d'égalité.

<sup>3</sup> Les autres solutions rencontrées sont : le recours à une procédure judiciaire, l'accord intervenu avant la procédure de médiation et l'orientation vers une thérapie familiale ou de couple.

dec-09	police quartier	voisinage	Gembloux	en cours
dec-09	police quartier	voisinage	Gembloux	refus
dec-09	police quartier	autre	Eghezée	impossibilité
				<b>40<sup>4</sup></b>

Légende :

SAV : service d'aide aux victimes

LB : La Bruyère

Approche détaillée :

Nous pouvons préciser le tableau précité en ventilant les occurrences selon divers critères :

- Origine de la demande :

**ORIGINE**

Quartier	16
SAV	2
Intervention	14
SLR	1
Spontanée	6
Autre	1

**40**

- Type de *situation-problème* :

**TYPE**

Voisinage	21
Couple	11
Familial	4
Proptair-loc	1
Autre	3

**40**

- Localisation :

**COMMUNE**

Gembloux	18
Eghezée	15
La Bruyère	6
Autre	1

**40**

---

<sup>4</sup> A ce total, s'ajoutent 2 demandes de collègues concernant leur situation privée. Ces demandes ont été réorientées vers d'autres structures.

On constatera une proportion plus élevée des interventions sur Eghezée, par rapport à 2008.

- Etat de la médiation :

### **ETAT**

Accord	5
Impossibilité	6
Refus	12
En Cours	3
Autre Solution	12
SAV	2

**40**

### **1.2.2. Aspects qualitatifs**

La médiatrice participe aux réunions matinales du service proximité et aux réunions hebdomadaires du personnel de Gembloux. Elle visite aussi les postes d'Eghezée et de La Bruyère de selon une fréquence hebdomadaire.

Elle établit aussi des collaborations et des relations externes, soit :

- Avec d'autres services de médiation : Police de Mouscron (rencontre avec l'INPP Dany Dervaux, Responsable du Service de Médiation et d'Aide aux Victimes), Ville de Gembloux (rencontre avec Mme Vinciane Montariol, Médiatrice ; rencontre avec Messieurs Olivier Dinant et Radouan Laidi, Stewards), Ville de Namur (rencontre avec Maria Ruisi, Médiatrice de voisinage à la Cellule de Médiation), Commune de Berchem-Sainte-Agathe (rencontre avec Florence André-Dumont, médiatrice sociale)
- Avec des associations de professionnels : Fédération des médiateurs de quartier francophones, Cellule égalité des chances de la Province de Namur (Participation à la matinée d'étude « Violences conjugales et justice : quelles pistes choisir ? »)
- Avec le milieu académique : rencontres avec Mme E. Volckrick, Professeure au Département de Communication à l'UCL ; participation et intervention au colloque « Parole donnée aux médiateurs », UCL, 3 et 4 novembre ; rencontres avec Julie Orban, étudiante en dernière année de Master en Criminologie (UCL) et réalisant un mémoire sur la médiation en zone de police

La médiatrice s'est fixée plusieurs objectifs pour 2010 soit de finaliser la brochure sur le Service de Médiation, organiser une formation (de 2H) sur la médiation à destination des collègues, participation à diverses formations utiles pour l'exercice de sa fonction.

### 1.3. Le service d'aide aux victimes (SAV)

Après avoir passé en revue diverses données concernant les interventions en matière d'aide aux victimes, des précisions catégorielles seront apportées concernant les victimes rencontrées. Afin de mieux cerner le travail du service, une démarche comparative sera réalisée en considérant les années précédentes.

Il sera aussi question des collaborations envisagées avec d'autres services.

#### 1.3.1. Ventilation des dossiers du SAV :

En 2009, le SAV a traité 392 dossiers qui peuvent être divisés selon plusieurs critères :

A propos de l'intervention :

- Origines des demandes d'intervention du SAV :		
- 1) Proximité:	107	(27.3 %)
- 2) Intervention:	181	(46.2 %)
- 3) SLR:	15	(3.8 %)
- 4) Autres <sup>5</sup> :	89	(22.7%)
- <b>TOTAL:</b>	<b>392</b>	
- Objet de l'intervention :		
- 1) Enquêtes sociales:	17	
- 2) Demandes de renseignements <sup>6</sup> :	95	
- 3) Problèmes psychiatriques:	12	
- 4) Différends <sup>7</sup> :	77	
- 5) Violences conjugales:	59	
- 6) Mineurs <sup>8</sup> :	71	
- 7) Vols habitation <sup>9</sup>	02	
- 8) Harcèlement:	36	
- 9) Annonce de décès:	22	
- 10) Suicides, tentatives de suicide:	27	
- 11) Alcoolisme <sup>10</sup> :	32	
- 12) Agressions <sup>11</sup> :	54	
- 13) Viols, tentatives, Attouchements:	29	
- 14) Incendies	05	
- 15) Maltraitance personnes âgées	07	

<sup>5</sup> Autres: Demandes spontanées, renvoi d'autres SAV, et rappel sur d'autres zones lors du remplacement d'une collègue.

<sup>6</sup> L'augmentation sensible de ce chiffre par rapport aux années précédentes est en grande partie due au fait que précédemment, nous ne relevions pas systématiquement les demandes de renseignements dans les dossiers ouverts.

<sup>7</sup> Différends: différends familiaux hors « violences conjugales ».

<sup>8</sup> Mineurs: dossiers impliquant des mineurs d'âge (maltraitance, fugue, délinquance, etc.)

<sup>9</sup> Sur 97 prises de contact avec des plaignants suite à des vols habitation, aucune personne n'a répondu à l'offre de service. Il est à noter que la proposition de service se fait soit par courrier, soit par téléphone, soit par le biais de l'inspecteur de proximité, soit par une visite spontanée. Toutefois, 2 victimes ont pris contact spontanément (dont un habitant hors zone)

<sup>10</sup> En interaction avec d'autres problèmes sociaux (différends familiaux, violences dans le couple, etc.)

<sup>11</sup> Vols avec violence, coups et blessures hors cadre familial, etc.

A propos du lieu d'intervention :

- 1) Domicile: 206 (52.5 %)
- 2) Bureau: 134 (34.2 %)
- 3) Autres<sup>12</sup>: 52 (13.3 %)
- **TOTAL: 392**

Nombre d'entretiens par dossiers :

- 1) 1 seul: 250 (63.8 %)
- 2) Entre 2 et 5: 137 (35 %)
- 3) Plus de 5: 5 (1.2 %)
- **TOTAL: 392**

Relais final :

- 1) Service d'Aide à la Jeunesse: 47
- 2) CPAS: 45
- 3) Service d'Aide en Milieu Ouvert (AMO): 57
- 4) Service d'aide aux Victimes du Parquet: 49
- 5) Service d'Aide Sociale aux Justiciables: 51
- 6) Centre de guidance: 79
- 7) Sociétés de Logements Sociaux, Agences Immobilières Sociales (AIS): 23
- 8) Justice de Paix: 32
- 9) Collectif contre les violences conjugales: 12
- 10) Service Violence conjugales, ça vaut pas l'coup: 37
- 11) Centres PMS: 19
- 12) Plannings familiaux<sup>13</sup>: 39
- 13) Mutuelles: 07
- 14) Hôpitaux: 28
- 15) Service de Médiation: 15
- 16) Service de prévention du suicide: 19
- 17) Aucun<sup>14</sup>: 30
- 18) Autres<sup>15</sup>: 65

Premier contact<sup>16</sup>:

- Oui: 332 (84.7 %)
- Non: 60 (15.3 %)
- **TOTAL: 392**

1.2.2 : Données relatives à la victime :

Sexe de la victime :

- Homme: 173 (44.1 %)
- Femme: 219 (55.9 %)

---

<sup>12</sup> Autres: voirie, lieux publics.

<sup>13</sup> Plannings familiaux: prise en charge au niveau psychologique, juridique, social, médiations, soutien dans le travail de deuil, soutien dans les problèmes de harcèlement, etc.

<sup>14</sup> Aucun: aucun relais car aide ponctuelle (renseignement, enquête sociale, écoute,...) ou refus.

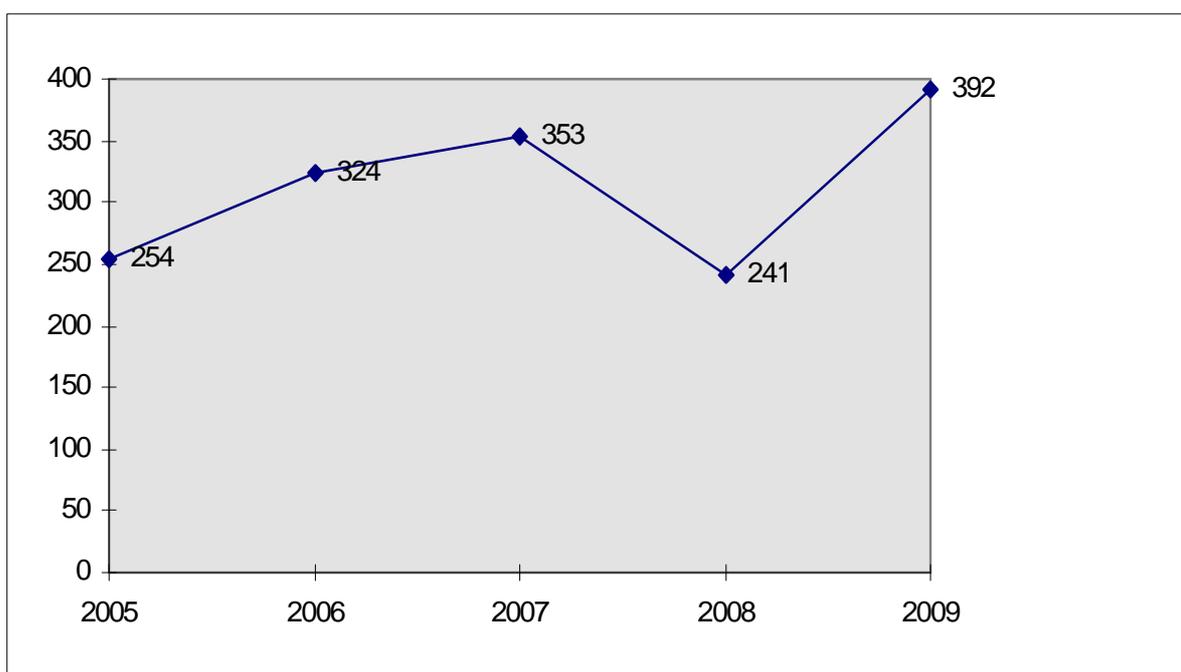
<sup>15</sup> Autres: Office des Etrangers, écoles, ONE, Asbl, accueil d'urgence, renvoi hors zone, etc.

<sup>16</sup> Nous différencions ici les victimes ayant déjà fait appel à nos services (cette année ou les années précédentes) de celles pour lesquelles il s'agit de la première fois.

- **TOTAL:** **392**
- Age de la victime :
- Moins de 18 ans: 80 (20.4 %)
- Entre 18 et 50 ans: 250 (63.8%)
- Plus de 50 ans: 62 (15.8 %)
- **TOTAL:** **392**
- Commune de résidence de la victime :
- Gembloux: 196 (50 %)
- Eghezée: 107 (27 %)
- La Bruyère: 43 (11 %)
- Hors zone: 46 (12 %)
- **TOTAL:** **392**

### 1.3.2. Comparaison avec les années précédentes

#### 1.3.2.1 Dossiers ouverts entre 2005 et 2009 :



A la lecture de ces données graphiques, nous pouvons noter une augmentation sensible du nombre de dossiers ouverts entre 2005 et 2009. La diminution enregistrée en 2008 s'explique par une absence de longue durée de l'assistante sociale du SAV.

#### Approche diachronique concernant l'intervention :

- Origines des demandes d'intervention (exprimées en pourcentage) :

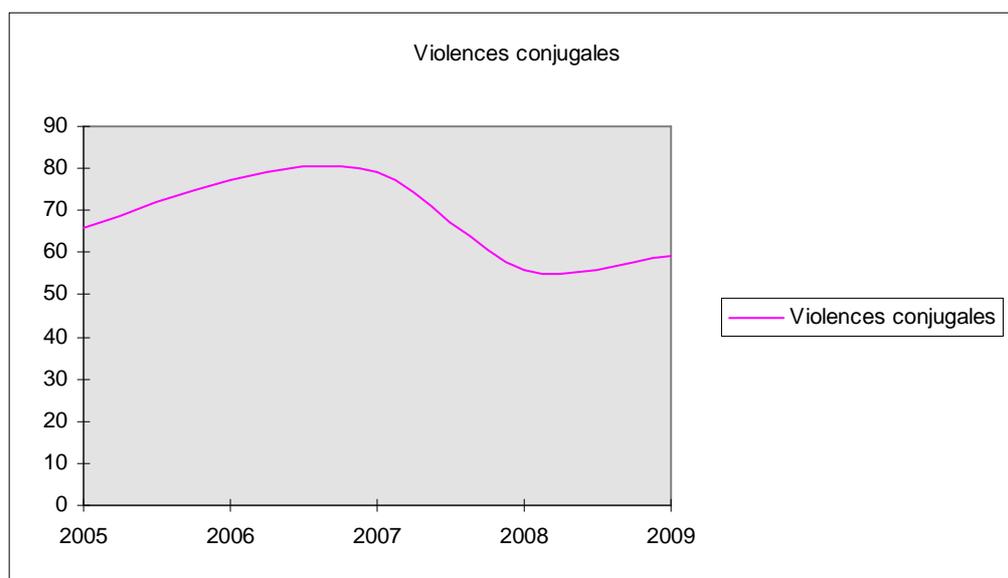
	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Proximité</b>	32	30	31	39	27
<b>Intervention</b>	46	49	49	46	46
<b>SLR</b>	6	6	5	4	4
<b>Autres</b>	16	15	15	11	23
<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	100 %

Nous notons un léger recul des demandes émanant de la proximité et une augmentation des demandes extérieures à partir de 2008 (année de mise en place de l'accord de coopération avec la zone de Jemeppe-sur-Sambre).

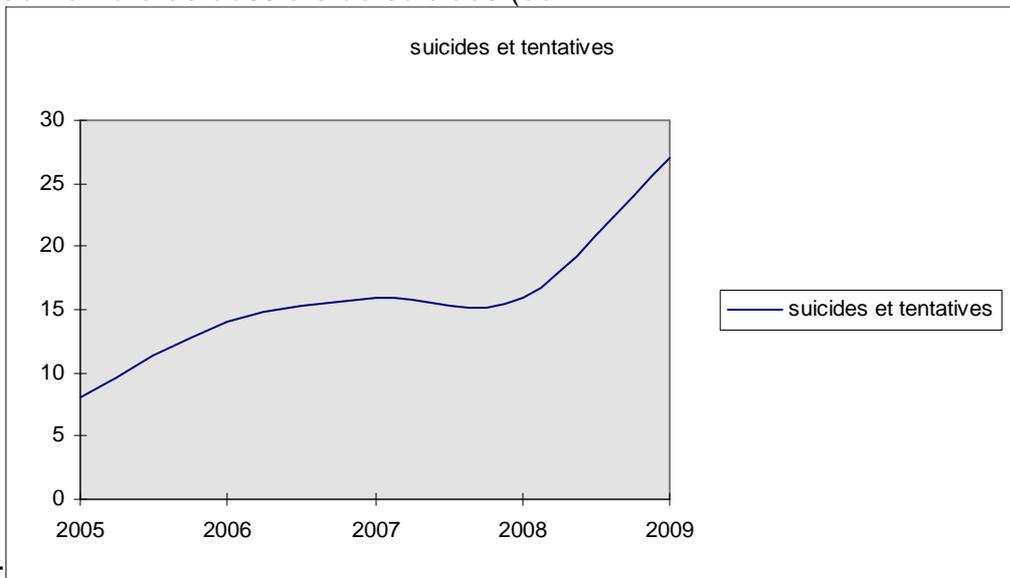
- Objets de la demande (en valeur absolue):

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Violences conjugales</b>	66	77	79	56	59
<b>Enquêtes sociales</b>	12	10	13	10	17
<b>Mineurs</b>	59	74	78	20	71
<b>Demandes de renseignements</b>	14	29	38	47	95
<b>Problèmes psychiatriques</b>	8	9	18	7	12
<b>Différends</b>	49	46	54	20	77
<b>vols,agressions</b>	28	22	22	32	54
<b>harcèlement</b>	13	15	47	25	36
<b>annonces de décès</b>	6	6	11	15	22
<b>suicides, tentatives</b>	8	14	16	16	27

- Evolution des activités en matière de violences conjugales :

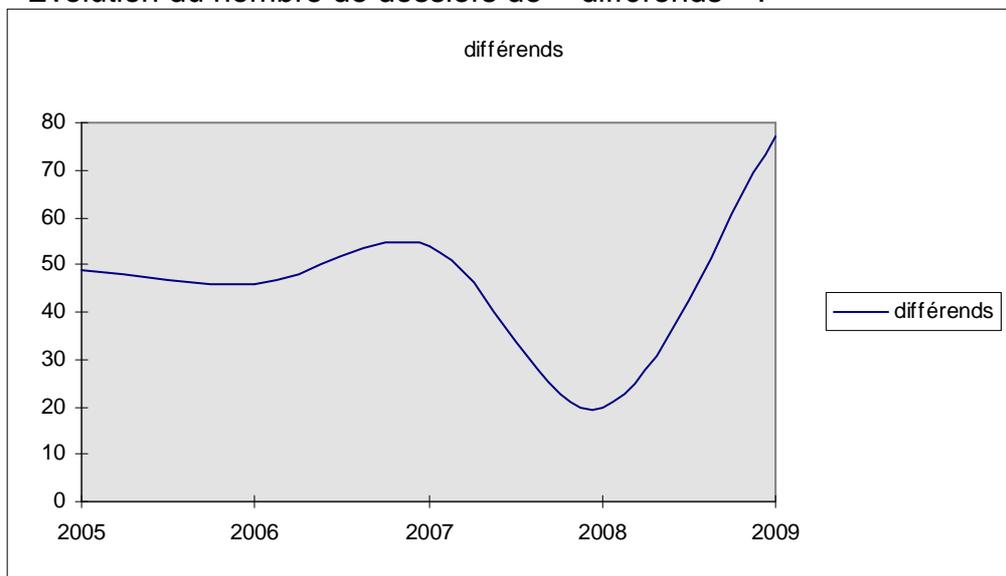


- Evolution du nombre de dossiers de suicides (ou

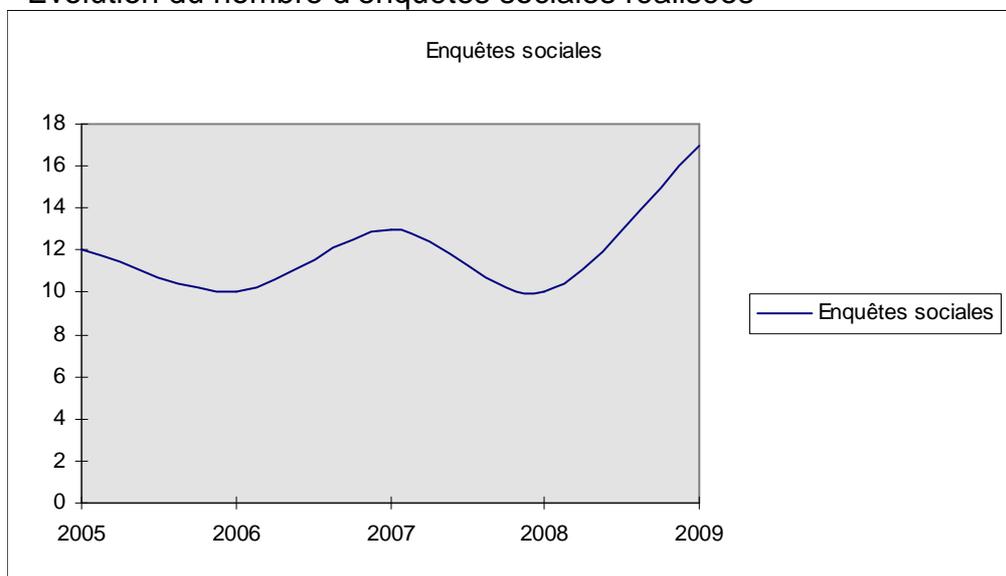


tentatives) :

- Evolution du nombre de dossiers de « différends » :



- Evolution du nombre d'enquêtes sociales réalisées



Si les activités du SAV diminuent en matière de violences conjugales, les interventions en matière de suicides sont en hausse ainsi que celles relatives aux « différends ». Le SAV est aussi amené à intervenir dans le cadre de violences faites à des personnes âgées ce qui était précédemment très peu fréquent.

- Approche diachronique concernant le lieu d'intervention (en %) :

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Domicile</b>	39	32	40	59	52
<b>Bureau</b>	53	60	53	36	34
<b>Autre</b>	8	8	7	5	14

- Approche diachronique concernant le nombre d'entretiens (en %) :

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>1seul</b>	47	38	32	45	64
<b>2 à 5</b>	51	55	63	54	35
<b>5 et plus</b>	2	7	5	1	1

Le tableau ci-dessus montre que nous privilégions de plus en plus l'aide à court terme ce qui se traduit par des rencontres uniques au cours desquelles nous nous limitons à « l'observation et l'orientation » directe des personnes. Cette pratique cadre bien avec les fonctions d'un SAV de première ligne dans une zone de police.

- En ce qui concerne le « relais final » :

Pour rappel, nous n'imposons pas de relais aux victimes se présentant dans la zone de police. Le SAV conseille et il informe sur le bien fondé d'une démarche.

Il n'est pas rare de renvoyer la victime vers plusieurs services, soit parce que la demande est multiple, soit pour lui donner le choix. Elle reste libre de contacter le service dont les coordonnées lui sont remises, au moment qui lui semble opportun. Toutefois, il lui est proposé de prendre un premier contact avec elle, voire de l'accompagner lors de son premier rendez-vous.

Le panel de services vers lesquels nous avons coutume de relayer les situations tend à s'étoffer d'année en année. Il convient de noter que nous renvoyons toujours les victimes, dans les mêmes proportions, vers le Service d'Accueil des Victimes du Parquet et le Service d'Aide aux Justiciables.

En 2009, nous avons aussi relevé une augmentation du renvoi vers le Centre de Guidance de Gembloux, le Centre « Violences Conjugales, ça vaut pas l'coup » d'Auvelais.

Le Centre de Prévention du Suicide (ouvert sur Namur depuis fin 2008) fait l'objet de 19 renvois en 2009.

Enfin, nous comptons aussi parmi nos relais privilégiés, le service de médiation de notre zone, vers lequel nous avons pu orienter 15 personnes en 2009.

### Approche diachronique concernant la victime :

Au vu des données collectées ces 5 dernières années, nous pouvons décrire l'évolution du profil « type » de la victime s'adressant à notre service. Globalement, les proportions restent les mêmes dans les items présentés. Toutefois, concernant le sexe, nous pouvons lire que la répartition de demandes émanant d'hommes ou de femmes tentent à s'équilibrer. Nous arrivons en 2009 quasiment à une proportion de 50%-50%, alors qu'en 2005 nous en étions à 70%-30%.

En 2009, nous avons reçu plus de demandes des + de 50 ans (2 fois plus qu'en 2008). Il s'agit de situations *victimisantes* de par la précarité, les violences, les troubles mentaux ou la solitude de ces personnes à la recherche d'une aide.

Enfin, pour ce qui est du lieu de résidence, si la répartition reste sensiblement la même au fil des ans pour les trois communes de la zone, nous remarquons une augmentation des demandes extra-zonales à partir de 2008, ce qui est sans doute à mettre en corrélation directe avec les accords de coopération mis en place depuis lors avec la zone de Jemeppe- sur -Sambre.

	2005	2006	2007	2008	2009
<b><u>SEXE</u></b>					
Homme	32	35	34	39	44
Femme	68	65	66	61	56
<b><u>AGE</u></b>					
Moins 18 ans	23	27	29	22	20
Entre 18 et 50	68	62	59	70	64
Plus de 50	9	11	12	8	16
<b><u>RESIDENCE</u></b>					
Gembloux	53	58	57	51	50
Eghezée	29	29	27	30	27
La Bruyère	12	9	9	10	11
Hors zone	6	4	7	8	12

#### 1.3.3. Autres réalisations/missions du SAV :

- En matière de réunions : 2 réunions inter-services, réunissant les différents SAV de l'Arrondissement judiciaire; 1 réunion du conseil d'arrondissement.
- Dans le cadre du projet violences conjugales : - 1 réunion de la plateforme « violences entre (ex)-partenaires », chapeauté par la cellule Égalité des Chances;- Participation à un colloque sur le thème, organisé par la Cellule Égalité des Chances de la Province de Namur; - Formation de 4h sur le thème « violences conjugales » dispensée aux nouveaux arrivants dans la zone.
- Dans le cadre de la prévention du suicide : 3 réunions du groupe de réflexion créé au sein de la zone; 2 rencontres avec le Centre de Prévention du Suicide de Namur ; 2 rencontres avec la conseillère en prévention psychosociale du SPMT. Collaboration à la rédaction d'une brochure intitulée « Un service pour tous ».

- En ce qui concerne les formations suivies : Colloque « violences entre partenaires » (Province de Namur); cycle de conférences (3 fois une matinée) sur le stress chez les intervenants de première ligne (Académie de Police de Jurbise); Formation certifiée ayant pour thème « écoute active, gestion du stress et prévention du suicide » (Académie de Police de Namur)
- En ce qui concerne les formations dispensées: 1x4h de formation « violences conjugales » aux nouveaux arrivants dans la zone; 4x4h de formation « aide aux victimes » à l'ensemble du personnel opérationnel de la zone de police de Jemeppe- sur- Sambre (à Gembloux).
- Rôle de garde et missions extra-zonales : 16 interventions du SAV à Jemeppe-sur-Sambre et 5 à Sambreville ; 12 rappels en dehors des heures de service et 5 appels en dehors des heures de service ne demandant pas une intervention immédiate du SAV.

## 2. La direction des opérations (dirops)

La direction opérationnelle est une fonction transversale qui concerne tous les services opérationnels de la zone de police. Son directeur est aussi le chef du Service local de recherche (SLR).

### **2.1. Concernant la police administrative au sens large**

Nous devons fournir un quota de 2079 heures dans le cadre de ce que l'on appelle « l'hycap » (capacité hypothéquée) dans le jargon policier. Il s'agit de renfort dû aux autres services.

Si nous n'avons presté « que » 1025 heures (manifestations à Bruxelles, renforts, remplacements de surveillants de prison en grève,...), soit 29 heures de moins qu'en 2008, il faut souligner que notre mobilisation a principalement été motivée par des grèves de surveillants de prison.

Trouver une solution pour imposer un service minimum dans les prisons ou, mieux encore, prévenir les grèves, serait de nature à soulager notablement les services de police qui pourraient consacrer autant d'heures à des missions de proximité.

A titre d'exemple de solution, les « surveillants » de prison italiens sont en fait membres d'une « police pénitentiaire ». Imaginer un même statut en Belgique impliquerait que ce personnel disposera d'un droit de grève limité, soumis à un préavis, qu'il sera soumis à un service minimum. En outre, des formations communes pourraient être envisagées avec les services de police ce qui permettrait des économies d'échelle.

En ce qui concerne les services d'ordre (SO) au sein de la zone de police, 341 événements publics ont été recensés sur l'année 2009 (359 en 2008).

Concernant la surveillance de soirées dansantes (Hors jeux Intervillages et Braderie de Gembloux), 85 occurrences ont été recensées ce qui constitue une légère diminution par rapport par rapport à l'année dernière.

Concernant les événements de plus grande ampleur, ils ont nécessité, comme en 2008, environ un millier d'heures de prestations. Il s'agit de : S.O Fêtes de Leuze (+/- 8000 personnes) et à Eghezée (+/-1000 personnes), S.O Braderie de Gembloux, S.O Jeux intervillages, S.O manifestations des étudiants de la Faculté agronomique et des « 6 heures brouettes ». Notons que nous avons bénéficié d'un appui de la police fédérale pour encadrer ces manifestations.

Nous avons aussi réalisé des SO lors des manifestations des agriculteurs (500 heures). Tandis que la visite de personnalité dont la Reine a impliqué une centaine de prestations.

Nous noterons que nous réalisons des contrôles routiers le week-end simultanément aux événements importants ce qui nous permet de disposer d'une seconde réserve, immédiatement disponible.

Nous devons aussi préciser que l'encadrement de ces manifestations représente un coût important pour la zone de police. Dans un souci d'économies, il est légitime de se demander si toutes les manifestations doivent être appréciées de la même manière. Le caractère socioculturel d'une manifestation comme les jeux Intervillages est-il comparable à celui d'une soirée dont l'objectif est avant tout lucratif ? Ne faudrait-il pas revoir la politique en matière de délivrance des autorisations ? Faudra-t-il envisager une contribution financière des organisateurs lorsque l'objectif est avant tout lucratif ? Des contraintes budgétaires motivent que l'on pose ce type de questions.

Concernant les opérations sacoches (sécurisation des facteurs) et la sécurisation des transporteurs de fonds, 120 heures ont été prestées pour chacune de ces missions, comme en 2008.

Nous noterons que le CIK (police fédérale) a repris en partie la sécurisation des transporteurs de fonds. Cela ne nous a pas empêché d'intervenir à trois reprises lors de pannes de fourgons sur notre zone de police. Une protection particulière est alors mise en œuvre.

A propos de la cavalerie, nous en avons bénéficié durant 15 jours de présence à raison de 120 heures de prestations. Si la collaboration avec ce service est excellente, la réorganisation de la DAR diminue les possibilités d'accueillir les cavaliers.

En ce qui concerne le centre MENA sur notre zone de police, il a impliqué des activités supplémentaires à raison de 350 heures (dont 60 W-E) pour des fugues, des vols et des violences. Nous devons encore regretter que ce centre a été implanté sur notre zone, au bénéfice de tous les services, sans que nous n'obtenions la moindre compensation financière pour ce surcroît de travail que nous devons assurer.

Outre les missions dévolues aux inspecteurs de quartier, le service Intervention a aussi prêté main-forte aux huissiers de justice dans le cadre de trois constats d'adultère.

Nous noterons que nous avons procédé à 47 arrestations administratives contre 33 en 2008. Cette augmentation s'explique principalement par le fait que nous avons procédé à 14 arrestations d'étrangers en situation irrégulière, comprises dans ce chiffre.

## **2.2. Concernant les missions de police judiciaire :**

Nous avons été requis afin de réaliser 20 auditions *audio-filmées* ce qui a représenté près de 410 heures de prestations constituant une légère augmentation par rapport à 2008.

A propos des arrestations judiciaires, elles sont au nombre de 144 pour les majeurs et de 28 pour les mineurs. Nous enregistrons 6 arrestations de moins qu'en 2008. En outre, 21 personnes ont été mises à la disposition du parquet (26 en 2008) et 32 ont été placées sous mandat d'arrêt (34 en 2008).

La ventilation des faits ayant débouché sur un mandat d'arrêt s'opère comme suit :

- 7 pour des faits de stupéfiants dont un trafic important de stupéfiants à Gembloux centre et un autre qui concerne l'ensemble de la zone
- 6 pour des faits de coups et blessures volontaires - trois sont enregistrés comme tentative de meurtre
- 9 pour des vols dont six avec violences
- 3 pour des faits d'escroquerie/abus de confiance.
- 6 pour des faits de mœurs dont trois pour pédophilie
- 1 en matière Eco-Fin

Quelques éléments remarquables doivent être soulignés :

- comme en 2008, le SLR a traité 14 dossiers dits ECO-FIN parmi lesquels plusieurs faillites.
- quatre dossiers de mises en observation ont été gérés (3 en 2008)
- trois overdoses ont été constatées comme en 2008

- dans le registre de la criminalité violente trois vols à main armée ont été commis à Gembloux

Nous poursuivons la collaboration avec la police judiciaire fédérale de Namur en participant aux diverses réunions thématiques qu'elle organise mais aussi en collaborant à certaines enquêtes, dans les limites qui sont celles d'une police locale. En particulier, nous recevons un appui notable des services CCU (Computer Crime Unit) et du Labo PTS (police technique et scientifique). Dans l'arrondissement judiciaire de Namur, nous sommes le deuxième demandeur d'une intervention du laboratoire.

Collaboration accrue avec l'inspection des lois sociales pour six contrôles qui se sont avérés positifs. (2 contrôles en 2008).

En matière de TEH (traite des êtres humains), plusieurs contrôles ont été réalisés ce qui peut se résumer comme suit :

- Secteur Construction : Deux contrôles en appui des services de l'inspection sociale ont été effectués au cours desquels quarante huit personnes ont été contrôlées et six dossiers ont été ouverts pour « séjour illégal »
- Secteur Agriculture : Un contrôle a été réalisé dans le cadre des activités de cueillette des fraises et de la culture de plantes aromatiques ce qui a impliqué le contrôle de dix-huit personnes, sans ouverture d'un dossier par nos services
- Secteur Horeca : Trois contrôles en appui des services de l'inspection sociale ont été réalisés et treize personnes ont été contrôlées. Deux dossiers pour séjour illégal ont été rédigés.
- Service de nature sexuelle : Un contrôle mensuel est réalisé dans les treize bars à serveuses implantés sur notre zone de police. Aucun dossier n'a été ouvert.
- Autres contrôles : Neuf personnes contrôlées et interpellées lors de vol à l'étalage et vol par effraction ont fait l'objet de dossiers pour « séjour illégal ». Huit personnes interpellées lors de contrôles routiers ont fait l'objet d'une procédure pour « séjour illégal ».

Il convient aussi de signaler que huit dossiers « mariage blanc » ont été traités en 2009.

### **3. Service Roulage**

Le service roulage a pris en charge la circulation à proximité de trois écoles le matin et une l'après-midi, en complément du travail effectué par le service de Proximité. Cette activité représente 540 heures de prestations réparties sur 180 jours.

Les contrôles de la vitesse ont été repartis comme suit :

- Contrôles « radar » répressifs :
  - Nombre de contrôles : 486
  - Nombre d'heures : 494h40
  - Nombre de PI et PV : 5982
- Contrôles « radar » préventifs journaliers :
  - Nombre global d'heures: 1481h10
  - Nombre global de contrôles : 190
  - Soit : 59 contrôles à Gembloux
  - Soit : 58 contrôles à Eghezée
  - Soit : 53 contrôles à La Bruyère
- Contrôles « radar » préventifs hebdomadaires (radars en place plusieurs jours)
  - Nombre global d'heures : 15216h
  - Nombre global de contrôles : 84
  - Soit : 32 contrôles à Gembloux
  - Soit : 27 contrôles à Eghezée
  - Soit : 25 contrôles à La Bruyère

La zone de police a participé à l'organisation de douze courses cyclistes ce qui a impliqué presque quatre cents heures de prestations dont une majorité a été effectuée le week-end (cfr. Annexe). Le coût impliqué par ces activités représente un montant non négligeable pour la zone de police.

Le service roulage a aussi participé à une cinquantaine de services d'ordre dans le cadre de diverses manifestations ou cérémonies : festivités, cortèges, enterrements, etc.

Quelques statistiques du service roulage :

- Perceptions immédiates rédigées (autres que lors d'excès de vitesse) :
  - Défaut de port du casque de protection:9
  - Défaut de ceinture sécurité : 141
  - Stationnements interdits : 750
- Contrôles de l'alcoolémie :
  - Nombre total d'ETT-ETM : 1347
  - Nombre d'ETT « safe »(pas d'infraction). : 1092
  - Nombre d'ETT safe dans le cadre d'un accident de roulage : 90
  - Nombre d'ETT alerte : 22
  - Nombre d'ETT positif : 149

NB : ETT = éthylomètre soit appareil de mesure du taux d'alcoolémie

- Procès-verbaux d'avertissement (tous services confondus) :448
- Travail policier autonome (TPA out) : 129

- TPA in : 134
- Apostilles traites par le service roulage : 950
- Apostilles rappel de paiement : 466
- Courrier administratif entrant : 1380
- Courrier administratif sortant : 144
- Analyse des P.V. de constat des accidents de roulage : 465

Le service roulage se charge aussi de l'acheminement du courrier entre les différents postes de la zone de police et le parquet.

Il est aussi présent sur le marché de Gembloux le vendredi matin.

Enfin, il gère les véhicules saisis, au nombre de 26 en 2009.

## 4. Le service Intervention

Nous limiterons nos commentaires à quelques particularités étant entendu que ce service participe aux activités globales de la zone de police.

Pour rappel, le service Intervention est chargé des interventions urgentes et de celles qui demandent que l'on se rende sur place. A ces occasions, ce service rédige systématiquement une fiche d'informations représentant 3463 occurrences.

En collaboration avec le CIC, nous examinons les délais d'intervention et nous vérifions les causes de retards éventuels. Globalement, une grande partie des délais d'interventions se situe sous les trente minutes. Lorsque tel n'est pas le cas, la raison essentielle réside tout simplement dans le fait que les équipes de service sont occupées par l'exécution d'autres missions.

Le service Intervention effectue aussi des patrouilles et des surveillances.

Quelques éléments statistiques (ces données sont incluses dans les statistiques de la Partie I) :

REDACTION	
Perceptions immédiates	385
PV infraction de roulage	309
PV accident	317
Avertissements	93
Apostilles	390
Contrôles d'avertissements externes	11
PV judiciaire	1796
SURVEILLANCE	
Maisons de vacanciers	357 immeubles et 7012 passages
Surveillances spécifiques (besoins de sécurité)	107 demandes et 5524 passages
Patrouilles pédestres	142 heures
Patrouilles VTT	54 heures
Services d'ordre	1002 heures
Contrôles routiers	673 heures

Il convient de conclure que le service Intervention doit effectuer plus de patrouilles pédestres et VTT en 2010. Ces missions seront planifiées en fonction de l'effectif disponible.

Le service Intervention s'implique dans la réalisation des plans d'action relatifs à notre plan zonal de sécurité.

Nous soulignerons l'arrestation d'un évadé de Namur par le service Intervention dans le cadre de patrouilles.

# 5. CONTROLE INTERNE/ R&D

## En ce qui concerne le service Contrôle Interne :

En 2009, 22 plaintes ou dossiers ont été adressés au service Contrôle interne, que ce soit par courrier, par mail, par téléphone ou via l'accueil au planton.

Les plaintes ou dossiers peuvent être catégorisés de la sorte :

- 1 demande de renseignements sous forme d'apostille nous a été transmise par le Parquet de Namur dans le cadre d'un dossier judiciaire traité par un policier de notre zone de police (audition et rédaction de PV) ;
- 1 demande d'enquête sous forme d'apostille nous a été transmise par le Parquet de Namur suite à une plainte d'un citoyen impliqué dans un dossier judiciaire (enquête et rédaction de PV) ;
- 1 plainte d'un citoyen à l'encontre de l'intervention des policiers de notre zone, avec rédaction de PV transmis au Parquet de Namur (enquête, auditions et rédaction de PV) ;
- 1 plainte d'un citoyen à l'encontre du comportement d'un policier de notre zone dans la sphère privée, avec auditions et rédaction de PV transmis au Parquet de Namur ;
- 1 PV d'information rédigé d'office à l'attention du Parquet de Namur concernant des faits relevant de la vie privée, impliquant un membre du personnel et ses proches ;
- 1 PV rédigé pour des faits relevant de la vie privée, impliquant un membre du personnel et ses proches (enquête et auditions) ;
- 1 PV de rébellion envers des policiers de notre zone (enquête et audition du suspect par le contrôle interne) ;
- 1 plainte d'un citoyen à l'encontre du comportement d'un policier d'une autre zone de police, dans la sphère privée, avec rédaction de PV transmis au Parquet de Namur ;
- 1 dénonciation qui nous a été communiquée par une autre zone de police suite à une plainte d'un citoyen à l'encontre de policiers de notre zone de police ;
- 2 demandes d'enquête autonome nous ont été transmises par le Comité P suite à des plaintes de citoyens qui lui sont parvenues ;
- 1 simple demande de renseignements nous a été transmise par le Comité P suite à une décision judiciaire qui lui est parvenue ;
- 1 enquête préalable initiée d'office suite à une intervention d'un policier de notre zone de police ;
- 1 déclaration administrative d'un citoyen mécontent de l'intervention de policiers d'une autre zone de police ;
- 4 lettres de plainte de citoyens à l'encontre de policiers de la zone de police ;
- 3 mails de plainte de citoyens à l'encontre de policiers de la zone de police ;
- 1 dossier disciplinaire en cours.

La gestion et le traitement de ces 22 dossiers ont donné lieu à l'ouverture de 3 enquêtes préalables mais aucune procédure disciplinaire n'a été initiée suite à ces devoirs d'enquête. Cependant, quatre notes de fonctionnement ont été adressées à

des membres du personnel concernés par des doléances et comportements répétés. En fin d'année, une procédure disciplinaire a été entamée à l'encontre d'un membre du personnel, laquelle procédure est toujours en cours.

En 2009, le Comité P nous a sollicité en vue d'obtenir un rapport concernant les éventuels incidents rencontrés en cellule de police durant l'année 2008 avec des personnes arrêtées. Il s'agissait d'une demande générale adressée à toutes les zones de police. La commission permanente de la police locale s'est exprimée sur la difficulté que l'on rencontre lorsqu'il s'agit de répondre ex-post à ce types de questions. En outre, le rapport annuel 2009 relatif aux plaintes et dossiers traités par le service Contrôle Interne a été envoyé à cet organe de contrôle et ce, via l'application informatique KLFP.

Le responsable du service Contrôle interne a également suivi une journée de formation « enquêteur préalable », le 28/04/2009 à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles.

Le rôle du service Contrôle Interne consistant également à souligner ce qui se déroule bien, 2 lettres de félicitations ont été rédigées en 2009 à l'attention des membres du personnel concernés.

#### En ce qui concerne le service « Recherche et développement » :

Durant l'année 2009, l'officier en charge de la Gestion et du Développement a participé :

- à une journée de formation « Missions de l'OPA lors de situations d'urgence et de catastrophe » le 06/10/2009 à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles ;
- à deux journées de formation « Didactiques de base pour les chargés de cours » les 08 et 16/12/2009 à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles ;
- à une journée de formation « Journée d'études – Loi Football » le 17/11/2009 à l'Ecole Nationale des Officiers à Bruxelles ;
- à différentes réunions relatives aux Plans Zonaux de Sécurité et aux plans d'actions à mettre en œuvre dans ce cadre ;
- à deux séminaires, l'un relatif aux 15 ans de la loi sur la fonction de police (le 05/02/2009 à Bruxelles), l'autre sur la gestion policière de l'espace public au regard de l'exercice des droits de l'Homme (le 30/11/2009 à Namur) ;
- à une réunion organisée par la Police fédérale dans le cadre de la problématique de la grippe A/H1N1 et des mesures à mettre en place ;
- aux différentes réunions internes sur la prévention du suicide.

Dans le cadre de notre politique de formation aux bénéfices de l'ensemble de nos collaborateurs, l'officier en charge de la gestion et de développement a réalisé les initiatives suivantes :

- rédaction d'un projet de registre des personnes arrêtée répondant aux modifications légales récentes de la loi sur la fonction de police ;
- formation interne donnée à l'ensemble du personnel opérationnel sur les arrestations administratives et les fouilles (9 séances de formation d'une demi-journée) ;
- organisation d'une journée de formation interne « Drogues » au profit du personnel opérationnel du SLR, des OPJ et des officiers de la zone ;

L'officier en charge de la Gestion et du Développement a aussi procédé aux devoirs suivants :

- réponse au questionnaire de la Direction générale de la Police administrative (DGA) à propos de l'offre d'appui de cette direction générale (enquête de satisfaction) ;
- réponse au questionnaire relatif à la possibilité d'accueillir du personnel bénévole au sein des services de police ;
- réponse au questionnaire du SPF Justice relatif aux efforts consentis par la police locale en termes de capacité lors de grèves dans les prisons ;
- réponse au questionnaire de la Police fédérale relatif aux possibilités locales de coopération dans la lutte contre la fraude sociale ;
- réponse au questionnaire de la cellule anti-terroriste de la Police fédérale quant aux possibilités de tenir un centre de crise judiciaire au niveau local ;
- centralisation des réponses à l'enquête de satisfaction du LABO PTS de la police judiciaire fédérale de Namur ;
- rédaction d'un rapport en matière d'ordre public transmis à l'autorité administrative à propos de « la liberté de réunion » ;
- participation à la rédaction d'une brochure « Drogues » à l'attention des écoles dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action « stupéfiants » ;
- sensibilisation du personnel à la visite probable du Comité international pour la prévention de la torture et des traitements inhumains et dégradants ;
- évaluation des fonctionnalités « Accueil » des postes de proximité déconcentrés ;
- réponse au questionnaire morphologique 2008 de la Direction des Relations avec la police locale de la Police fédérale ;
- réponse à l'enquête de satisfaction de la direction CGO de la Police fédérale (direction de l'information opérationnelle) ;
- réalisation de 19 enquêtes de moralité concernant des candidats policiers ;
- rédaction de 42 PV des Comités de Direction ;
- désignation en tant que membre de l'Equipe de Première Intervention (E.P.I.) et à ce titre, participation à la formation « E.P.I. » donnée par les pompiers de Gembloux ;
- participation à différentes réunions (comité de concertation de base, conseil zonal de sécurité, plate-forme de concertation de recherche de l'arrondissement judiciaire de Namur, ...) ;
- participation à une journée de formation au tir et à la maîtrise de la violence ;
- participation à un exercice d'évacuation du commissariat suivi d'un débriefing avec le commandant des pompiers et rédaction d'un rapport ;
- participation à l'organisation d'une journée Team-Building axée sur le thème de la « Diversité ».

Il convient enfin de préciser que notre collaborateur participe aux services de garde OPA ce qui l'amène à réaliser et à prendre part à des missions de police administrative (et de police judiciaire), dont notamment la participation à de nombreuses réunions de préparation et de coordination avec les autorités administratives et les partenaires concernés (visite royale, braderie, jeux Intervillages, courses cyclistes, festivités estudiantines, soirées dansantes, etc.).

# 6. DIRECTION DU PERSONNEL ET DE LA LOGISTIQUE (DPL)

## 6.1 En ce qui concerne le personnel :

### 6.1.1 Mouvements du personnel :

#### Etat du personnel

A la fin de l'année 2008, le cadre du personnel opérationnel s'élevait à 72 ETP et le cadre du personnel calog à 15,5 ET). A la fin de l'année 2009, le cadre s'élève respectivement à 75 ETP et à 15,5 (ETP).

A propos des détachements, à la fin de l'année 2008, 3 détachés « in » ont remplacés 3 détachés « out » (vers le CIC). Nous bénéficions aussi de l'appui de 3 CIK. A la fin de l'année 2009, 4 détachés de la DAR pour 3 CIC et le remplacement d'un inspecteur en absence de longue durée pour raisons personnelles. Nous avons conservé les 3 CIK mais des modifications pourraient avoir lieu à ce sujet dès le début 2010. Il faut déjà indiquer que si ce personnel nous est retiré, le service aux citoyens en subira des conséquences.

NB : ETP= équivalent temps plein

Calog = cadre administratif et logistique

CIC = centre d'information et de communication de la province de Namur

CIK = corps d'intervention de la policé fédérale

INP = inspecteur

INPP = inspecteur principal

CP = commissaire de police

Il convient aussi de noter :

- 1 INP (proximité) est en interruption de carrière prolongée depuis le 01/10/07 ;
- 1 INP (proximité) en absence de longue durée pour raisons personnelles depuis le 01/01/09 ;
- 1 INP motard en incapacité temporaire de travail depuis le 03/03/09 ;
- Les mi-temps médicaux des inspectrices enceintes : 1 INP du 02/06/09 au 08/10/09 (5 mois), 1 INP du 20/08/09 au 31/12/09 (4 mois), 1 INP du 06/11/09 au 31/12/09 (2 mois), 1 INP du 09/11/09 au 31/12/09 (2 mois).
- Congés de maternité et d'allaitement : 1 INP (proximité) en congé de maternité depuis le 08/10/09 et 1 Niveau D (nettoyeuse) écartée à partir du 10/07/09, en congé de maternité depuis le 22/09/09 et d'allaitement depuis le 24/11/09;
- 1 INP (proximité) dispensé de service de nuit depuis le 01/10/09 ;
- 1 CP (roulage) en mi-temps médical depuis le 01/10/09 ;
- 1 INP membre CIK en incapacité temporaire du travail suite à un accident du travail pendant 1 mois.
- Le cadre calog a été augmenté d'une unité niveau B par décision du conseil de police le 23/11/09 (ouverture d'une place de secrétaire du chef de corps en cours dans le cycle de mobilité 200903) ;
- 1 militaire a été mis à disposition de la zone de police le 01/06/09. Il est affecté au service intervention.

### 6.1.2. Les cycles de mobilité :

#### **Mobilité 200901 :**

- Demandes venant de nos agents : 1 INP ;
- Départ : néant ;
- Places ouvertes par notre zone : 1 niveau A, médiateur. Aucun candidat recevable.

#### **Mobilité 200902 :**

- Demandes venant de nos agents : 2 membres du personnel ;
- Départ : 1 (contractuel restant chez nous en CDI) ;
- Places ouvertes par notre zone : 1 niveau A médiateur (relance 200901).

#### **Mobilité 200903 : (en cours)**

- Demandes venant de nos agents : probablement 1 (en cours)
- Départ : ignoré – procédure de mobilité en cours
- Places ouvertes par notre zone : 2 niveaux B et 1 INP (intervention).

Nous pouvons conclure que notre personnel est stable et les demandes de mobilité sont assez rares.

### 6.1.3 Projets en matière de GRH

En matière de Diversité :

La directrice DPL, est toujours membre active (depuis juin 2008) du « Réseau personnes ressources diversité » (CPRD). Ce réseau regroupe des personnes ressources, hommes, femmes, policiers ou membres du personnel civil de la police locale et fédérale, de toutes fonctions, de tous grades et niveaux. Le réseau se réunit environ 5 fois par an pour échanger des expériences, pour apprendre l'un de l'autre et recueillir des informations pratiques autour de la gestion de la diversité.

En 2008, nous avons organisé, en collaboration avec le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le Racisme, en interne, une formation de « Communication interculturelle ». Afin que cette initiative positive ne s'arrête pas là, nous avons proposé d'organiser le team building bisannuel sur le thème de la diversité. Dans la préparation, mais également dans la réalisation de ce projet, nous avons pu bénéficier de l'aide de membres du CPRD. La journée de team building s'est déroulée le 04 décembre. Diverses activités sportives et ludiques étaient organisées avec en toile de fond le thème de la diversité (l'origine, le genre, l'orientation sexuelle, le handicap,...). Le DVD « Le (la) policier(ère) idéal(e) » (réalisé par la police fédérale sur ce thème) a également été visionné par l'ensemble des participants, suivi d'un mini débat. Un des buts de cette journée était de sensibiliser le personnel au thème de la diversité. Bien que le sujet est difficile, malgré quelques réticences, cette initiative a été bien accueillie par les participants.

La directrice du personnel a également été choisie par le service diversité de la police fédérale, pour faire partie du groupe de préparation d'une future formation sur le thème de la diversité à l'attention des gestionnaires des ressources humaines. La formation sera en principe organisée pour la première fois en mai 2010 par le Centre.

En matière de Bien-être au travail :

En matière de souffrances au travail, une réunion de travail a été organisée avec une conseillère en prévention psychosociale du SPMT, la personne de confiance de la zone

de police et la directrice DPL. Lors de cette réunion, il a été décidé d'organiser des rencontres entre le conseiller en prévention et la personne de confiance. Une information a également été dispensée sur les modifications légales en la matière. Enfin, il a été discuté de la méthodologie de la prochaine analyse des risques en matière psychosociale qui se déroulera début 2010.

En matière de prévention du suicide :

Pour rappel, le Comité P, dans un de ses rapports proposait que l'on mette en œuvre des projets en matière de prévention du suicide. Un groupe de travail réunissant le chef de corps, les représentants syndicaux, la personne de confiance, le conseiller en prévention sécurité, le médecin du travail, le conseiller en prévention psychosocial, le responsable du service contrôle interne/ R&D, et la directrice du personnel s'est réuni deux fois (en mars et en septembre). Lors d'une de ces réunions, des intervenants externes (ASBL prévention du suicide, Stress team, service social de la police,...) ont été invités. De ces échanges, il est ressorti le besoin d'une information claire au bénéfice du personnel concernant tous les lieux d'écoute, de soutien et d'informations qui existent et qui sont à leur disposition. La direction DPL et la personne de confiance ont réalisé une brochure intitulée « Des services pour chacun » afin de pallier ce manque. Nous ambitionnons de la faire imprimer et diffuser au profit des différentes zones de police de la province de Namur.

6.1.4 : Les prestations du personnel :

Heures supplémentaires

<b>Périodes</b>	<b>Mois</b>	<b>TOTAL</b>
1ère période	janvier + février	18
2ème période	mars + avril	82
3ème période	mai + juin	132
4ème période	juillet + août	75
5ème période	septembre + octobre	70
6ème période	novembre + décembre	39
<b>TOTAL</b>		<b>416</b>

Commentaires :

Le total d'heures supplémentaires pour l'année 2008 s'élevait à 590 heures. Il est à noter également que la plupart des heures supplémentaires est prestée par les inspecteurs qui sont détachés au CIC et par le gestionnaire fonctionnel. En ce qui concerne les détachés, le coût de ces heures nous est remboursé par la police fédérale.

Ventilations des prestations / Heures de week-end :

(PM= permanence mobile soit les équipes d'intervention)

En PM: 34 263 h

En PM le week-end: 11 578 h

Le week-end par les autres services : 2836h

6.1.5 Les entraînements de Tir/ TTI

En 2009, le nombre de jours d'entraînement de tir s'élève à 24 jours (en 2008, 18 jours).

En 2010, nous réorganisons complètement les entraînements de Tir et de techniques d'intervention. Nous avons rencontré des difficultés à ce sujet pour divers motifs : manque de disponibilité du stand de tir, pas de formations de moniteur programmées en temps utile à l'académie de police, législation très contraignante,...

#### 6.1.6 Les incapacités :

Jours de maladie :

Le nombre de jours de maladie en 2009 s'élève à 1387 jours.

Le total des jours de maladie en 2008 s'élevait à 1100 jours.

Taux d'absentéisme moyen de la ZP : 6,2 %

Facteur de Bradford : 318,82

Commentaires : Le taux d'absentéisme plus élevé en 2009 s'explique par des maladies de longue période, une propension plus élevée à s'absenter à cause de l'épidémie de grippe H1N1 (absentéisme gris) et le nombre de policières enceintes dans la zone de police.

Accidents du travail :

<b>ACCIDENTS DU TRAVAIL 2009</b>	<b>3</b>
Chute d'un objet	1
Rébellion	2

Commentaires : En 2008, on a dénombré un total de 10 accidents du travail. Le nombre de jours d'incapacité du à un accident du travail s'élève, pour l'année 2009, à 83 jours (en 2008, 126 jours).

Congés (autres):

En 2009, le nombre de jours de congés de circonstance, exceptionnel et dispenses de service, s'élève à 140 jours, dont 28 jours de dispense syndicale. Quant au nombre de jours de congé de maternité, il s'élève à 74 jours.

#### 6.1.7 Les formations :

Le nombre d'heures de formation :

Le nombre total d'heures de formation suivies en 2009 est de 2972,51 heures. En 2008, ce total s'élevait à 1500,40 heures.

Nature des formations suivies :

Assistance policière aux victimes	3
Circulation routière	3
Communication	2
Crimis	11
Développement personnel et gestion du stress	1
Evaluation pour la personne évaluée	22
Gestion de l'information policière opérationnelle	2
Gestion du temps et planification du travail	2
Maîtrise de la violence GPI 48	6
Total	52

Formation de base Inspecteur principal	1
Total	1

### Formation barémique

Aide aux victimes	1
Arrestations administratives	62
C.C.U.	1
Contrefaçons	2
Crimis	9
Description de fonctions	1
Diriger une équipe (IFA)	1
Fraude - Faux documents	1
Glock	8
islp interne	1
Journée pratique entraînement gestion policière négociée de l'espace public	8
Loi "football"	1
Maîtrise de la violence avec arme à feu	3
Mission de l'OPA en situation d'urgence	2
Notions de didactique pour chargés de cours	1
Permis de lotir	1
Police de proximité	4
Polnet	1
Prévention du suicide	1
Recrutement	1
Recrutement	2
Recyclage hycap	9
rédaction de courriers	1
Service d'Aide aux Victimes (S.A.V.)	1
Situations d'urgence	1
Sociétés belges et ASBL	1
T.T.I.	1
TAM	3
Technoprévention	6
Violences conjugales	10
Total	145

### Autres formations

Colloque décret environnemental	1
COLLOQUE VIOLENCES CONJUGALES	2
Conférence API	1
Congrès sur la délinquance	1
Congrès sur la vidéosurveillance	1
CWATUP	1
Délinquance environnementale décret 2008	2
ENVIRONNEMENT	1
Equipier de 1ère intervention incendie	4
IDS POL PRESENTER	1
islp interne	4
La gestion des eaux usées	1
Lutte contre les infractions environnementales	1
Office des Etrangers	1

Parole donnée aux médiateurs	1
PUMA	2
Réforme de l'aménagement du territoire	1
Séminaire sur la police administrative	1
Formation "Accueil"	7
Total	34

#### 6.1.8 Les stagiaires :

Les mentors sont au nombre 14 dans la zone de police. Nous avons accueilli 5 stagiaires inspecteurs principaux, 25 stagiaires inspecteurs et 2 stagiaires externes.

#### 6.2. Logistique :

En matière d'environnement :

Une sensibilisation régulière du personnel en matière consommation d'énergie (éclairage, chauffage,...), de chasse au gaspillage (papier imprimantes et copieurs,...) est réalisée.

Fournitures de bureau :

Une nouvelle procédure a été mise en place fin 2009 afin de mieux gérer les consommables et de procéder à des économies.

Quelques acquisitions spécifiques ont été réalisées soit du matériel « écologique »: batteries rechargeables, piles rechargeables et ampoules économiques, papier, etc.

Certains achats à vocation « humanitaire » sont aussi réalisés: cartes de vœux MSF, Post It Child Focus et café Unicef,...

Evolution du charroi en 2009 :

Entrées : 1 VW Combi pour l'intervention et 1 Moto YAMAHA pour le roulage.

Véhicules déclassés : Aucun véhicule déclassé cette année.

Véhicules « out » : 1 VW Combi et 1 FORD GALAXY.

Acquisition en cours :

VEHICULES A REMPLACER	DESTINATION	VEHICULES COMMANDE
Peugeot 306 quartier GBX	Déclassé	Peugeot 207
Opel corsa quartier Eghezé	Déclassé	Peugeot 207
Peugeot 807 intervention	Déclassé	VW combi
VW combi intervention	Quartier eghezée	VW combi

Sinistres avec nos véhicules en 2009 :

En droit : - pare-brise endommagé : 3

-bris de vitre : 2

-percuté par un bus: 1

En tort : -accrochages divers : 6

-accrochages avec un autre véhicule : 2

Consommation de carburant :

En 2008, la consommation globale de carburant s'élevait à 50.003 litres. En 2009, la consommation globale de carburant s'élève à 58.651 litres.

Matériel informatique :

Evolution du parc informatique :

Imprimantes

	2005	2006	2007	2008	2009
Laser NB	26	29	32	33	34
Laser Couleur	1	1	1	2	2
Jet d'encre	13	10	13	13	13
<b>Total</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>46</b>	<b>48</b>	<b>49</b>

Scanners

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>6</b>

PC

	2005	2006	2007	2008	2009
Leasing	21	11	11	11	11
Propriété	47	89	63	66	66
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>99</b>	<b>74</b>	<b>77</b>	<b>77</b>

Serveurs

	2005	2006	2007	2008	2009
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>7</b>

Acquisitions spécifiques :

- Imprimante secrétariat HP Officejet Pro tout-en-un ;
- Serveur de fichier ISLP via marché de la Police Fédérale (en cours) ;
- PC Portable

Remarque: Le serveur de fichier ISLP et le PC portable ne sont pas comptabilisés dans les tableaux ci-dessus.

6.3. Actions entreprises par le conseiller en prévention :

Participations à diverses réunions :

- Participation aux réunions du Comité de Concertation de Base ;
- Participation groupe de travail prévention suicide ;
- Participation aux plates-formes prévention.

Sécurité incendie :

- Test thermographique sur les tableaux électriques
- Formation des équipiers « premières intervention »
- Plan du bâtiment actualisé
- Réalisation d'un dossier incendie (La sécurité, Feuilles de contrôles extincteurs et dévidoirs, Evaluation de l'exercice, Plan d'urgence, Plan du bâtiment, Consignes)
- Exercice d'évacuation du commissariat central

- Installation d'un « cleffier » extérieur (commissariat central)

- Entretiens divers

Autres initiatives :

- Visite des lieux travail ;

- Acquisition de store pour le service roulage et le bureau de l'assistante sociale

- Acquisition d'aération pour douches et vestiaire homme

- Mise en conformité des pictogrammes du commissariat central

- Remplacement de la porte de la cafétéria par une porte avec codeur (en cours de réalisation) ;

- Acquisition d'un fumigateur

- Rédaction d'une note concernant la grippe AH1N1

- Mise à disposition d'un gel antibactérien (commissariats et malles d'intervention)

- Acquisition d'un bac récupérateur d'huiles

- Acquisition d'un bac de rétention

- Contrôles obligatoires

- Suivi des travaux de La Bruyère, réunion avec le contremaître, comité de concertation de base.

## 7. Finances / collège et conseil de police :

### 7.1. Budget de la zone de police :

Malgré l'augmentation des charges en personnel, principalement due à des décisions prises en Comité de concertation (environ 200.000 euros), le budget de la zone de police 2010 a été présenté en équilibre ce qui illustre notre volonté de gérer les deniers publics avec rigueur.

Notamment, sans compensation ni indexation par les autorités fédérales, les primes de fin d'année ont été augmentées depuis 2008 ce qui a entraîné un coût salarial d'environ 70.000 euros.

Entre 2010 et 2011, les pécules de vacances seront portés à 92 % du traitement mensuel brut ce qui entraînera des augmentations successivement de 100.000 euros et de 25000 euros.

A propos du personnel, afin d'améliorer le service tout en maîtrisant les dépenses, deux militaires ont été engagés ce qui permet, vu les conditions du Ministère de la défense, de récupérer un tiers du traitement.

Le détachement de trois policiers vers le CIC contre remboursement de leurs traitements, remplacés par trois policiers détachés de la police fédérale, permet de bénéficier d'un personnel motivé à moindre coût.

L'équilibre du budget 2010 nécessitera une maîtrise des « inconvénients (heures supplémentaires, heures de WE,...).

Des mesures ont déjà été prises en la matière et aussi dans le cadre des dépenses en logistique : nouveau marché carburant, économie en matière de masse d'habillement, etc.

Nous sommes propriétaires du bâtiment abritant le commissariat central et nous ne payons aucun loyer à l'Etat concernant les bâtiments de l'ex-gendarmerie auxquels nous avons renoncé. Au contraire, nous recevons une subvention « bâtiment » de l'Etat.

La « dette » est tout à fait maîtrisée et elle diminue notablement entre 2010 et 2011.

Les dotations communales sont indexées de 2% mais elle reste dans la moyenne basse des dotations communales au niveau de la province de Namur.

On notera, dans le « service extraordinaire », deux investissements importants en 2010 soit des panneaux lumineux « 30 KM/H » et un Lifescan pour la prise des empreintes digitales.

En conclusion, la politique rigoureuse qui qualifie la gestion de la zone de police permet de maîtriser les coûts, malgré l'augmentation croissante des charges en personnel suite à des décisions prises au niveau fédéral sans que cela ne s'accompagne d'une augmentation du service rendu. Il convient de noter que les dépenses en personnel représentent 85% du budget. Une récente étude montrait que les grandes villes belges dépensaient environ 50% de leur budget pour payer le personnel.

Il faut aussi noter que le budget 2010 de la zone de police a été approuvé par le conseil de police en novembre 2009 et approuvé par la tutelle provinciale et moins de trois semaines.

Nous soulignons aussi le fait que les marchés publics, comme en 2008, ont été exécutés à 100%. En 2010, un marché important sera adjudgé soit celui des assurances. Nous savons déjà, selon nos estimations, que cela nous permettra de réaliser de nouvelles économies de l'ordre de plusieurs milliers d'euros.

Nous pouvons aussi souligner le travail rigoureux et l'esprit d'initiative du comptable spécial qui a su s'impliquer dans la logique de travail processuel mis en place au niveau de la zone de police.

## 7.2 La secrétariat de zone :

La secrétaire de la zone de police a participé aux 4 conseils de police et aux 15 collèges de police. Elle a initié 18 marchés publics et elle a préparé des dossiers afin de bénéficier de 7 marchés fédéraux.

Trois comités de concertation de base ont été réunis pour répondre à nos obligations légales mais aussi échanger avec les partenaires sociaux, dans un climat constructif.

## 8. Divers

- Benchmarking/Benchlearning :

Plusieurs membres de la zone de police participent à des groupes de travail ou d'échanges dans diverses matières comme la diversité, l'aide aux victimes, la GRH, etc.

Nous avons reçu la visite de deux zones de police intéressées par notre service médiation et nous avons pu présenter ce service à des magistrats étrangers en visite au SPF Justice.

- Gestionnaire fonctionnel/ banques de données

Suite à une visite de l'Organe de contrôle, des initiatives seront prises en 2010 pour améliorer nos pratiques en matière de rédaction de rapports et d'alimentation de la banque générale de données.

Notre gestionnaire fonctionnel est sollicité afin de donner des avis à la police fédérale et de tester de nouveaux documents.

- L'e-guichet :

L'e-guichet ne rencontre pas plus de succès que les années précédentes...

- Le plan zonal de sécurité :

Notre plan zonal de sécurité 2009/2012 concernera : les vols qualifiés dans les habitations, les violences intrafamiliales, la sécurité routière, le trafic de stupéfiants et la criminalité environnementale.

# Conclusions :

Nous pouvons affirmer que les projets annoncés dans le bilan 2008 ont été réalisés. Il s'est agi principalement des formations en matière de diversité et d'arrestations.

Comme l'an dernier, nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne motivation de nos collaborateurs, de manière générale. Tout particulièrement, nos chefs de service doivent être mis à l'honneur.

Il leur restera toutefois à améliorer la planification des missions, leur suivi et le « rendre compte ».

Nous ne reviendrons pas sur les difficultés que nous rencontrons suite à la publication d'une pléthore de textes législatifs. Ce problème est certainement occulté par les difficultés financières auxquelles nous sommes tous confrontés, même si nous gérons la zone de police avec rigueur.

Il est de plus en plus difficile de payer des décisions prises ailleurs dans une logique selon laquelle « qui décide ne paye pas », comme nous l'avons déjà évoqué dans le précédent bilan. Il est aussi de plus en plus fréquent que l'on nous confie des missions nouvelles, décidées au niveau fédéral, parce que « Gouverner n'est plus synonyme de ramer... ». Comme l'intitulait un colloque de l'UVCW auquel nous avons participé, « les zones de police deviennent un palliatif du pouvoir fédéral ».

Le conseil fédéral de police a élaboré un rapport suite aux dix ans de réforme des polices. Si nous pouvons partager certaines remarques, d'autres nous laissent perplexes et nous craignons que, comme cela est habituel, le « terrain » ne soit pas écouté donc il ne risque pas d'être entendu...

La charge administrative reste importante alors que des économies peuvent être trouvées en prenant des initiatives de simplification. La situation économique globale devrait être une opportunité pour revoir fondamentalement le travail policier mais il ne semble pas que telle soit la volonté.

En 2010, selon les moyens dont nous disposons, nous souhaitons augmenter le nombre de patrouilles pédestres et de patrouilles VTT.

Nous allons profiter du fait que trois nouveaux collaborateurs ont été formés à la technoprévention pour mieux faire connaître ce service. Dans cet ordre d'idée, les « revisites » des victimes de vol seront systématisées.

Nous continuerons à nous préoccuper de la sécurité de nos « aînés en les informant par des visites des inspecteurs de quartier et des réunions.

L'acquisition d'un Livescan améliorera nos prises d'empreintes et augmentera notre efficacité.

Enfin, nous comptons nous investir plus particulièrement en matière de plans d'urgence.

Nous mettrons en place le groupe de formation « techniques d'intervention »

Enfin, vu l'évolution de notre société, l'augmentation significative du nombre d'habitants dans la zone de police et les missions nouvelles qui nous sont imposées, une réflexion globale sur l'effectif de la zone de police sera indispensable.

## TABLE DES MATIERES

<u>OBJET</u>	<u>PAGE</u>
Introduction	2
<b><u>PARTIE I : STATISTIQUES</u></b>	3
A - Module traitement	4
B - Rédaction – répartition par service	6
C - Procès-verbaux	7
D - Module information	11
E - Répartition des interventions par commune	12
F - Module Apostilles	13
G - Module Courriers	15
H - Divers	17
I - Plan Zonal de Sécurité	19
<b><u>PARTIE II</u></b>	
1. <u>service proximité</u>	26
Travail de quartier	26
Médiation	30
Service d'aide aux victimes	34
2. <u>Dirops</u>	
Police administrative	42
Police judiciaire	43
3. <u>Roulage</u>	45
4. <u>Intervention</u>	47
5. <u>Contrôle Interne / RD</u>	48
6. <u>DPL</u>	
Personnel	51
Logistique	56
7. <u>Finances / Collèges/Conseils</u>	59
8. <u>Divers</u>	61
<u>Conclusions</u>	62